

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ MOHAMMED KHIDER – BISKRA
FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
DÉPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ÉTRANGÈRES
FILIERE DE FRANÇAIS



MÉMOIRE PRÉSENTÉ POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE MAGISTÈRE
OPTION : DIDACTIQUE

**POUR UN ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE EFFICIENT
DE L'ORAL CHEZ LES ÉLÈVES DE 1^{ère} ANNÉE MOYENNE
EN FLE
CAS DU C.E.M CHERGUI MECKI. ZÉRIBET-EL-OUED
WILAYA DE BISKRA**

Sous la direction de :
Pr. DAKHIA ABDELOUAHAB

Présenté par :
CHERIET KARIMA

Année universitaire 2013 - 2014

DÉDICACE

*Je dédie ce travail particulièrement à :
mes très chers parents*

Mon père : ma source de volonté et d'espoir, qui a toujours cru en moi et n'a pas cessé de m'inciter et de m'encourager sans limites.

Un grand merci.

Ma mère, qui grâce à ses prières qui m'ont accompagnée toujours, ses conseils valeureux qui m'ont donnée la puissance et le courage.

Un grand mérite.

A mon mari Abdel Malek qui m'a soutenu dans chaque moment .

A la fleur de ma vie, ma fille Manar.

*A mes frères et sœurs: Dr. Nabil, Dr. Zohir,
Dr. Zineb, Rafika , madjda, Mohamed.*

REMERCIEMENTS

Je remercie infiniment le professeur : DAKHIA ABDELOUAHAB que j'ai eu l'honneur d'avoir comme encadreur et que je remercie pour ses conseils.

J'adresse ma gratitude à chacun des membres du jury qui ont bien voulu lire et évaluer ce travail.

Mes remerciements chaleureux vont également à tous ceux qui m'ont apporté leur soutien surtout dans des moments de découragement et particulièrement ma famille, mes parents, mon mari, ma fille, mes frères, mes sœurs pour m'avoir encouragée et supportée jusqu'au bout.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale	02
 <i>Chapitre 01 : Importance de l'oral chez les partenaires du processus d'enseignement / apprentissage du F.L.E</i>	
1.1. Priorité de l'oral	08
1.2. Définition de l'oral.....	10
1.2.1. Formes de l'oral.....	11
1.2.2. Fonctions de l'oral dans la classe pour organiser la situation de langage	11
1.2.2.1.L'oral moyen d'expression.....	12
1.2.2.2.L'oral moyen d'enseignement.....	12
1.2.2.3.L'oral objet d'apprentissage	12
1.2.2.4.L'oral moyen de communication	13
1.2.2.5.l'oral objet d'enseignement.....	13
1.3. Didactique de l'oral.....	13
1.3.1. Médiation de l'enseignant dans l'apprentissage de l'oral	14
1.3.2. Stratégies d'enseignement de l'oral à l'école	16
1.3.2.1.La modalisation	16
1.3.2.2. La correction	16
1.3.2.3.L'interaction (avec correction)	17

1.4. l'oral en classe de langue.....	17
1.4.1.De l'expression orale à la compréhension orale	17
1.4.2.La compréhension orale	18
1.4.2.1. Etapes de la compréhension orale.....	18
1.4.2.2. Les courants de la compréhension orale	22
a) Le courant intégré	22
b) Le courant linguistique	26
c) Le courant psychologique	28
1.4.3.l'expression orale.....	29
1.4.3.1.Définition de l'expression orale.....	30
1.4.3.2.La démarche pédagogique dans un cours d'expression orale...	31
a)Le "je" en pleine simulation	31
b)Pratiquer l'expression orale à l'aide du canevas.....	32
c)Le jeu de rôle	32
1.4.3.3. Les caractéristiques de l'expression orale	33
1.4.3.4. La forme de l'expression orale	33
1.4.3.5. Les conditions préalables à l'expression orale	34

Chapitre 2

Pour une mise en place de la compétence Orale chez les apprenants

2.1. Communication orale en classe des langues.....	36
2.1.1.La Communication	36
2.1.2. La communication orale	37
2.1.3.Communication orale et didactique du F.L.E	38
2.1.3.1.Le langage.....	40
2.1.3.2. Spécificité du langage	41

2.1.3.3. Actualisation du langage dans la langue orale	42
2.1.3.4.L'interaction	43
2.1.3.4.1. Le triangle pédagogique	45
2.2. La compétence orale en F.L.E	46
2.2.1.Aspects de définition	47
2.2.2. Compétence orale au moyen	50
2.2.2.1. La lecture	51
2.2.2.2. Etude de la langue	52
2.2.2.3. Ecriture	52
2.2.2.4. Expression orale	53
2.2.2.5.Etude de l'image	54
2.2. 3. Compétence orale en 1 ^{ère} AM	56
2.2.3.1. Les pré-requis de la compétence orale au primaire.....	58
a) La compétence de compréhension orale (écouter)	58
b) La compétence d'expression orale (parler)	59
2.2.3.2. Le profil d'entrée de l'apprenant de 1 ^{ère} A.M à l'oral	60
a) compétences en compréhension orale et en expression orale	61
b) Compétence de lecture	61
c) Compétence en expression écrite	61
d) Compétence linguistique	62
2.2.4. Les composantes de la compétence de communication	63
2.2.4. 1. La composante sémiotique ou sémiolinguistique	63
2.2.4.2. la composante référentielle.....	63
2.2.4.3. La composante discursive-textuelle	63
2.2.4.4. La composante sociopragmatique	64
2.2.4.5. La composante éthno-culturelle	64

2.3. L'acquisition de l'expression orale	64
2.4. Évaluation de l'oral	66
2.4.1.Évaluer la compréhension orale	68
2.4.2. Évaluer la production orale	69
2.4.3.L' évaluation immédiate	69
2.4.4. L'évaluation différée.....	70
2.4.5. Les types d'évaluation	70
2.4.5.1. L'évaluation diagnostique	70
2.4.5.2. L'évaluation formative	70
2.4.5.3. L'évaluation sommative	71
2.4.6. Les outils pour évaluer la compétence orale	71
2.5. Tentatives d'amélioration de la compétence orale	72
2.5.1. Valoriser l'effort	72
2.5.2. Capter l'attention de l'élève	72
2.5.3.Augmenter le temps de réflexion	73
2.5. 4. Adapter le vocabulaire.....	73
2.5.5. Faire des comparaisons	73
2.5.6. Enseigner les phrases interrogatives	74
2.5.7. Répéter	74
2.5.8. Reformuler	74
2.5.9. Modeler	74
2.5.10. Utiliser les supports visuels	74
2.5.11. Utiliser des supports auditifs	75

Chapitre 3 : D'une étude analytique à une amélioration de l'expression et de la compréhension orales chez les apprenants de la première année moyenne

3.1. L'évaluation de la compétence orale en situation de classe des élèves de 1 ^{ère} année moyenne	76
3.1.1 . Enquête et analyse	76
3.1.2. Echantillon du travail.....	78
3.1.3. Les apprenants	78
3.1.4. Lieu d'enquête.....	79
3.2.Manuel scolaire et expression orale.....	79
3.3. Expérience.....	80
3.4. Démarche et analyse	80
3.4.1. Première séance : Pré-test	81
3.4.2. Deuxième séance : Le test.....	83
3.4. 3. Troisième séance : Le post-test.....	87
3.5. L'enseignement-apprentissage de l'oral et son amélioration.....	89
3.5 .1. Amélioration de l'oral	89
3.5.2. Objectifs de l'enseignement de l'expression orale en 1 ^{ère} Année Moyenne	91
3.5.3 Manuel scolaire et compétences oralo-écrites.....	94
3.5.3.1. Tableau des compétences à l'oral et à l'écrit.....	94
3.5.4. La motivation de l'apprenant.....	95
3.5.5. Démarche pour le développement de la compétence orale chez l'apprenant	95
3. 5.6. Place de la parole de l'apprenant	96
3.5.7. Participer en classe	96

3.5.7.1. La participation en classe: structuration du langage des connaissances et des pensées	97
3.6. L'oral un objet enseignable	98
3.6.1. Les types d'activités choisis en classe	98
3.6.2.Types oraux.....	102
3.6.3. Pratique de l'oral	102
• Lecture expressive et récitation	103
•Le compte rendu	103
•L'exposé	104
•La narration	104
•La description orale	105
•Le dialogue	105
•Le débat	105
•Les exercices	105
Conclusion générale	108

Bibliographie

Résumé

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Introduction générale

La Didactique des Langues Étrangères(DLE) ou plutôt la Didactique des Langues-Cultures (DLC) est une science qui s'intéresse à la réalisation de l'opération d'enseignement / apprentissage et plus précisément la transposition didactique. Laquelle opération nécessite la présence d'un apprenant celui qui reçoit les savoirs et un enseignant qui joue le rôle de médiateur entre le savoir et l'apprenant, en utilisant des stratégies, et des techniques adaptées au niveau des apprenants.

L'objectif primordial de tout enseignement / apprentissage d'une langue étrangère est d'installer chez l'apprenant des compétences qui lui permettent de communiquer aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. En didactique des langues-cultures, l'oral désigne : « *le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentique* »¹

Ce qui nous a incités à traiter ce thème, c'est que l'oral reste toujours l'objet d'étude de beaucoup de chercheurs et pose des problèmes dans nos classes et d'enseignement du F.L.E au moyen. Ces problèmes sont à la source des soucis majeurs des enseignants du F.L.E.

En effet tout apprenant, du cycle moyen, rencontre des difficultés d'apprentissage, en rapport avec la production orale en F.L.E. Nous notons aussi que malgré les efforts des enseignants et le nouveau dispositif mis en œuvre pour l'amélioration de l'oral à travers les nouveaux programmes, qu'il y'a toujours des manques, au niveau de la compréhension et la production orale, en F.L.E. Nous constatons également que de nombreux apprenants n'arrivent pas à s'exprimer

¹ . Charraudeau .Pet D.Maingnneau, Dictionnaire d'analyse du discours, Seuil, Paris, 2002

oralement en F.L.E, alors que cet apprenant en a besoin comme moyen de communication dans la transmission des connaissances et des savoirs.

Pour communiquer dans une langue l'apprenant doit l'apprendre pour la parler correctement en classe et en dehors de celle-ci. Pour ce faire, nous devons l'inciter à réinvestir toutes ces pratiques de communication dans des situations variées, et le rendre capable de se mouvoir dans tous les milieux sociaux.

Notre travail de recherche portera davantage sur l'expression orale et l'amélioration de la compétence orale chez les apprenants de première Année Moyenne (1^{ère} AM), puisque cette compétence est l'un des objectifs à installer chez tout apprenant qui veut acquérir une maîtrise parfaite de la langue. Ainsi nous nous intéressons beaucoup plus aux pratiques et aux conditions d'enseignement /apprentissage de l'oral en classe de FLE en tentant de démontrer la manière de son enseignement et l'importance qu'on lui accorde en cherchant à améliorer la compétence orale chez l'apprenant dans de bonnes conditions et permettant une acquisition efficace.

Dans notre travail de recherche, il est question d'explorer l'oral des élèves en classe du F.L.E (1^{ère} AM) en se basant sur des situations de communications et d'interactions. Notre principal objectif est d'essayer de déceler les causes et de proposer des solutions pour pallier aux insuffisances en analysant les productions orales des apprenants du F.L.E de 1^{ère} AM du C.E.M Chergui Mekki à Zéribet-El-Oued de la wilaya de Biskra. Nous essayerons de déterminer leur compétence communicative et de découvrir la nature des difficultés liées à l'expression orale, et les traiter.

Pour ce faire, l'enseignant devrait à notre avis pouvoir maîtriser l'art et la manière d'appivoiser un apprenant et lui faire découvrir le plaisir de parler au milieu d'un groupe-classe, en le considérant comme partenaire à part entière dans ce processus d'enseignement-apprentissage du FLE. En effet, tout apprenant a besoin de cette prise en considération comme le souligne Marie-José Barlot : « (...) *Si certaines personnes apprennent remarquablement seules des langues, elles constituent une minorité. Beaucoup, en revanche, ont besoin d'un soutien, ne savent pas comment s'y prendre pour apprendre, se découragent, n'ont pas confiance en elles (...)* »²

Donc l'enseignant doit orienter l'apprenant dans sa prise de connaissances et l'encourager et lui assurer une sécurité linguistique et cela servirait à diminuer les situations de blocage ou d'échec.

L'une des pistes qui guidera notre travail est la réflexion sur la notion de la compétence orale, l'autre piste est le réinvestissement de cette compétence dans la production ou l'expression orales correctes en essayant de renforcer la capacité d'utiliser la langue cible de façon correcte et appropriée afin de communiquer efficacement en classe.

Notre analyse s'appuie sur l'examen de la parole de l'apprenant dans la leçon d'expression orale en se concentrant sur la prononciation des mots, des lettres, la structure de la phrase, les phonèmes, les graphèmes ..., la compréhension orale également à travers des questions variées.

Cette étude, à travers ce modeste travail, se veut un moyen d'appréhender et de clarifier la problématique de l'enseignement / apprentissage de l'oral et l'acquisition de l'expression orale chez les élèves de 1^{ère} A.M en s'interrogeant sur le développement de la compétence orale chez ces apprenants en F.L.E. D'autres interrogations,

² Marie-José Barbot ,les autos apprentissages , CLE International, HER,2000, P .11

certes secondaires, mais complémentaires à cette problématique que nous résumons ci-dessous :

1. Qu'est-ce qu'une compétence orale et en quoi consiste son acquisition ?
2. Comment organiser un enseignement efficace de l'oral ?
3. Comment les enseignants peuvent-ils intervenir pour favoriser l'apprentissage langagier ?
4. Quelles sont les moyens à mettre en œuvre pour pratiquer l'oral en classe du F.L.E et quelles sont surtout les stratégies de résolution des problèmes de communication ?

Notre mémoire s'articule sur une vision tripartite, trois chapitres constituent l'ossature. Le premier portera sur les définitions, les concepts et les théories relatives au domaine de l'enseignement / apprentissage de l'oral, sans omettre les différentes fonctions de l'oral pour organiser une situation langagière. Nous y exposerons aussi, les courants et les démarches en rapport avec l'enseignement-apprentissage de l'orale.

Le deuxième chapitre, est réservé à tout ce qui concerne la communication orale, et cela en vue de la mise en place de la compétence orale chez les apprenants. Nous tenterons de mettre l'accent précisément sur la compétence orale au moyen (1^{ère} A.M) en s'interrogeant sur le profil d'entrée de l'apprenant.

Le troisième chapitre de ce travail, est le moment le plus important, il est question de l'analyse des productions orales des apprenantes du C.E.M Chergui Mekki à Zéribet-El-Oued de la Wilaya de Biskra. Cette étude comporte un descriptif de l'enquête que nous avons menée et une

observation des situations de communication en classe de 1^{ère} A.M des séances d'expression orale proposées par le manuel scolaire de 1^{ère} A.M.

Pour se faire, nous avons adopté une approche descriptive dans le premier et le deuxième chapitre, et une approche analytique dans le troisième chapitre. Nous avons conclu notre travail de recherche par des propositions et/ou des suggestions.

Chapitre 01

*Importance de l'oral chez les
partenaires du processus
d'enseignement / apprentissage du
F.L.E.*

1.1. Priorité de l'oral

L'oral représente dans l'enseignement-apprentissage des langues un soubassement indispensable à toute appropriation. Pour ce faire, et au cours des dernières décennies, les instructions officielles donnent une place importante à l'oral au primaire, au collège et plus récemment au lycée.

Cette primauté de l'oral au début des apprentissages découle du fait que toute lecture et par là toute compréhension dépend grandement d'une bonne prononciation voire une parfaite articulation car si une voyelle ou un phonème sont mal prononcés cela se répercutera sur en premier lieu une mauvaise lecture et conséquemment une fausse interprétation.

Depuis longtemps l'oral a été toujours l'objet d'étude de toute les attentions, les recherches des années 1970 défendent la nécessité prioritaire d'un travail sur l'oral, comme Jean-Pierre Kerloc'H qui déclare que cette priorité ou primauté provient aussi qu'historiquement et biologiquement l'oral précède l'écrit et partant une compétence en rapport avec l'expression orale devrait être mise en place pour une facilitation de l'installation d'une autre compétence à savoir celle en relation avec l'écrit et de là, il insiste sur une certaine reconnaissance de cet oral :

« reconnaître, comme le fait le plan de rénovation, la priorité de l'oral, ou plus précisément des oraux ... c'est reconnaître (...) que la langue orale est première dans l'histoire de l'humanité, dans l'histoire de l'individu et dans l'histoire contemporaine »⁽³⁾.

³ Jean-Pierre Kerloc'H in Claudine Garcia-Debanc et Sylvie Plane, Comment enseigner l'oral à l'école primaire, Hatier, France,2004,P.31

De son côté, Elisabeth Nonnon⁽⁴⁾ et dans beaucoup d'articles s'interroge sur les relations qui existent entre langage oral et cognition et sur la situation de la verbalisation dans les apprentissages, elle analyse aussi les difficultés de verbalisation qui peuvent conforter l'élève, elle essaye d'évoluer le concept de tâche discursive pour mettre l'accent sur le développement des apprentissages oraux.

On trouve aussi l'équipe suisse dirigée par Bertrand Schneuwly⁽⁵⁾ qui se préoccupe de l'oral, elle fait pratiquer aux élèves des genres oraux comme l'interview et le débat. Ils ont proposé quelques activités pour examiner les caractéristiques de ces genres oraux par leur production.

N'oublions pas les deux équipes de recherche à L'INRP⁽⁶⁾ qui ont été mises en place depuis 1995, la première s'intéresse à l'oral dans la classe discours, métadiscours, interactions verbales en plus de l'appropriation des savoirs (savoir, savoir-faire et savoir- être) à l'école. Cette équipe fait montrer le rôle de l'activité verbale dans la formation des savoirs dans le domaine scientifique. Quant à la deuxième, elle met l'accent sur l'idée que l'oral est conçu pour apprendre, de là, cette deuxième équipe a proposé de s'intéresser aux activités qui améliorent la conduite discursive ; c'est-à dire la parole, c'est que l'apprenant, il sait, non seulement, parler pour apprendre mais aussi apprendre à parler dans des situations de communication scolaire autrement dit en classe de langues étrangères ou plus précisément le Français Langue Etrangère (FLE).

⁴ Elisabeth Nonnon in Claudine Garcia –Debanc et Sylvie Plane, , comment enseigner l'oral à l'école primaire, Hatier, France, 2004,P. 25

⁵ Bertrand Schneuwly in Claudine Garcia-Debanc et Sylvie Plane, comment enseigner l'oral à l'école primaire, Hatier, France, 2004, P. 31.

⁶ Ibid, P. 26.

De nos jours, les recherches sur l'oral s'intéressent beaucoup plus aux situations interactionnelles dans la classe, et donne une place importante à la communication orale.

1.2. Définition de l'oral

En définissant l'oral comme étant la base première de toute communication, il occupe une place primordiale pour faire apprendre à communiquer oralement et apprendre à lire et à écrire en utilisant la langue moyenne servant à communiquer tout message. Cette langue est d'abord une manifestation matérielle; une production sous formes sonore, visuelle ou mixtes. De son côté, le groupe oral Créteil, a défini l'oral selon quatre axes : « *Communiquer, construire sa personnalité et vivre ensemble, apprendre ses conceptions, ses représentations et construire sa pensée sur le langage (la langue est un objet d'apprentissage)* »⁽⁷⁾.

C'est-à-dire que l'oral est une production corporelle, dans son fonctionnement mimique et gestuel, il est un raccourci pour la forme développée de la communication orale.

En didactique des langues, l'oral désigne : « *Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possibles authentique* »⁽⁸⁾.

Cela signifie que l'oral est la Pratique de deux phénomènes, l'écoute et la production de parole. Mais il faut signaler que l'oral est le langage à travers lequel nous communiquons et qui se distingue de la parole, il est

⁷ http://www.ac-créteil.fr/langage/contenu/prat_peda/dossiers/oral.htm.

⁸ Charraudeau.Pet D . Maingneanu, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, seuil, 2000

un aspect social ou bien c'est la langue parlée, par contre la parole est un acte individuel comme l'a montré .F. de Saussure ⁽⁹⁾.

1.2.1. Formes de l'oral

Le terme *oral*, couramment utilisé, masque, par son singulier, les variétés de réalisation de l'oral en fonction des contextes.

On trouve que les recherches sur l'oral des années 1970 insistaient sur la variation des formes de l'oral en fonction des situations.

Elles introduisaient ainsi une réflexion sur la relativité des normes et les continuités entre oral et écrit.

En outre, aujourd'hui, l'oral recouvre des activités aussi variées, et apparait dans nos classes sous deux formes pratiquées :

- L'oral parlé : qui est utilisé sous formes de questions / réponses exposés etc.
- L'oralisation de l'écrit : pendant la lecture d'un texte ou d'une réponse réalisée par écrit.

1.2.2. Fonctions de l'oral dans la classe pour organiser la situation de langage

L'oral est l'objet de toutes les attentions, le développement des recherches sur l'oral issues des domaines conjugués de la linguistique, de la psycholinguistique, de la sociolinguistique et de la didactique ont confirmé son omniprésence dans le processus d'enseignement-apprentissage des langues ; cet oral exerce diverses fonctions où l'enseignant choisit la fonction selon le moment de son enseignement.

⁹ Ferdinand de Saussure, , langue/parole, la théorie saussurienne, linguistique, Frédéric François, Ed. PVF Fondamental, , Paris, 1998, P. 69.

1.2.2.1.L'oral moyen d'expression

A travers l'oral, l'élève peut s'exprimer non plus en tant qu'élève mais en tant que personne, enfant ou préadolescent. L'élève doit avoir des moments de "libres expressions " ou bien " heure de vie de classe": programmés par l'enseignant.

1.2.2.2.L'oral moyen d'enseignement

Dans sa tâche; l'enseignant utilise l'oral comme un moyen pour transmettre les informations par le biais desquelles l'élève acquiert des nouvelles connaissances, il doit aussi le guider dans un travail d'appropriation de connaissances, de comportement et de valeurs et de là, l'enseignement-apprentissage devient un moment où s'opère par la pratique, l'imprégnation ou la correction.

Pour ce faire, le maître utilise l'audition d'exposé, de cours et de cours dialogués.

1.2.2.3.L'oral objet d'apprentissage

Il est question durant ce moment d'apprentissage que l'objectif à atteindre est que les élèves peuvent apprendre à communiquer, à maîtriser la langue orale et tous les autres genres oraux en d'autres termes apprendre une technique particulière à l'oral en utilisant les pratiques d'exercices ciblés, exposé, jeux de rôle, activités métalinguistiques...etc.

De plus, à travers la verbalisation et l'interaction de l'enseignant, l'élève apprend à parler, à répondre, il écoute, puis il participe, et à travers ces techniques d'expression orale, l'apprenant reformule ses

concepts, ses savoirs en intégrant dans son discours des informations acquises du discours d'autrui, donc il ne suffit pas d'enseigner pour que les apprenants apprennent, il faut savoir écouter, repérer l'information et la hiérarchiser.

1.2.2.4.L'oral moyen de communication

L'oral est la base première de toute communication ; depuis son enfance, l'enfant utilise la parole pour commencer à communiquer avec les autres, il constitue pour l'enfant le premier moyen d'entrer en contact avec les autres, ce qui nous amène à dire que la communication orale est un mode marqué par la spontanéité et par l'inscription de l'enfant dans l'immédiateté.

1.2.2.5.l'oral objet d'enseignement

La verbalisation et l'interaction représentent l'objectif d'enseignement, elles permettent de réaliser des apprentissages au niveau du discours et au travail langagier. On peut dire que l'oral est un objet enseignable et la maîtrise du langage oral est « *La condition de réussite des élèves dans toutes les disciplines. A la fois moyen de construction de savoirs et objet de savoir, elle est au cœur des processus d'apprentissage. Aussi doit-elle être prise en charge par tous les enseignants, quelque soit leur discipline* »⁽¹⁰⁾ (note de service sur la rentrée 2000, 11/01/2000).

1.3. Didactique de l'oral

L'oral pose un problème dans la classe ; nombreux sont les apprenants qui ne parlent pas en classe oralement, et la didactique des langues étrangères a pris l'habitude de donner la place qui convient à la

¹⁰ Académie de Créteil 10-01-03.

communication orale et écrite en langue étrangère, elle s'intéresse à la réalisation de l'opération d'enseignement / apprentissage, qui nécessite la présence de l'apprenant c'est celui qui reçoit le message, et un enseignant, celui qui est le médiateur et le facilitateur dans la transmission des savoirs, des connaissances où il utilise des stratégies et des techniques adaptées aux niveaux de ses élèves pour amener l'élève à apprendre à l'oral comme à l'écrit. L'enseignement-apprentissage du F.L.F signifie la nécessité de développer chez l'apprenant la compétence à communiquer où l'enseignant joue le grand rôle pour amener l'élève à apprendre à l'oral et à parler facilement la langue dans les différentes situations de communication, à s'exprimer librement dans la classe selon ses compétences, ses aptitudes, et ses connaissances.

1.3.1. Médiation de l'enseignant dans l'apprentissage de l'oral

L'enseignant, est le second partenaire après l'apprenant dans le processus d'enseignement-apprentissage ; il est le guide, le facilitateur, et surtout celui qui aide l'apprenant à s'orienter dans toute situation de communication en classe.

De là, dans toute communication pédagogique il est médiateur, c'est par lui et à travers lui que se construisent les relations apprenants / apprenants, apprenants/enseignant et aussi apprenants/savoirs.

Quels sont ces psychopédagogies de cette étude ?

Pendant la leçon, l'enseignant conduit la classe durant toutes les activités c'est-à-dire faire travailler les élèves et les diriger aux moments de travail, de non travail et de semi- travail et la preuve c'est qu'il y'a certains psychopédagogues qui insistent sur le changement de

rôle de l'enseignant. Selon ces spécialistes il ne serait plus le professeur-maître mais un professeur-animateur.

Sa tâche est d'aider à préparer avec soin une méthode de travail prise en charge par les apprenants et de diminuer les obstacles et les difficultés auxquelles l'apprenant confronté pendant son apprentissage.

Cela nous amène à dire qu'il ne suffit pas de transmettre un savoir fini à des apprenants passifs, mais permettre des accès individuels et collectifs. Il ressort que pour rendre l'apprentissage efficace dans la classe du FLE l'enseignant doit connaître comment gérer la classe, il doit donner à l'apprenant la liberté de s'exprimer, c'est ce qu'on appelle « les moments libres » de s'exprimer oralement, de participer sans faire des interventions- de la part de l'enseignant- qui peuvent empêcher l'apprentissage.

La réalisation de cette atmosphère d'enseignement-apprentissage nécessite de l'enseignant :

- La diminution de la prise de parole quelque fois. (A ne pas monopoliser la parole).
- L'utilisation du non-verbal : l'enseignant doit utiliser les gestes pour donner la parole, le mouvement de la tête, le regard aussi, et à travers ces indices l'apprenant peut parler parce que ces indices portent des questions indirectes comme : « et vous ? », « que penses-tu ? » ...etc.
- L'utilisation du silence qui est nécessaire à certains moments dans la classe.
- l'intervention courte, mais efficace ; exemple il répond " oui", "d'accord», il utilise le prénom d'un élève pour sécuriser celui qui parle, et solliciter celui qui ne parle pas.

- Le soutien de l'écoute : l'enseignant doit bien mesurer la durée d'attention des élèves, celle qui a des limites, n'est pas courte n'est pas excessive, cette sensibilité lui permet de réguler le rythme des activités en classe.

On conclut que l'enseignant doit essayer de faire un équilibre entre le contenu et le temps nécessaire à la leçon, en utilisant un langage structuré, correct mais compréhensible.

1.3.2. Stratégies d'enseignement de l'oral à l'école

Nombreuses sont les stratégies d'enseignement-apprentissage de l'oral, ces stratégies sont en rapport étroit avec les situations de la communication pédagogique et le contexte spatio-temporel de la classe FLE.

1.3.2. 1.La modalisation

Elle consiste à proposer par l'enseignant une leçon modèle qui comprend des énoncés authentiques (vocabulaire, structures langagières) à faire acquérir par l'apprenant oralement.

1.3.2. 2. La correction

Il est important de corriger les erreurs de l'apprenant à l'oral, pendant l'apprentissage de la langue et la correction doit être suivie par une production ou une utilisation par l'apprenant, car c'est insuffisant d'indiquer l'erreur à l'apprenant.

1.3.2. 3. L'interaction (avec correction)

L'interaction entre enseignant et apprenants ou entre apprenants dans la classe permet de donner des occasions d'utiliser la langue et de se corriger et à travers cette correction, l'élève améliore le fonctionnement de la langue qu'il est en train d'apprendre, et peu à peu, les apprenants arriveront à se corriger eux même mutuellement⁽¹¹⁾.

1.4. l'oral en classe de langue

Depuis une vingtaine d'années, on commence à donner une importance à la compréhension orale, en effet, au 20^{ème} siècle appelé l'ère scientifique de l'enseignement des langues ; la didactique a suggéré de nouveaux objectifs et des contenus de communication qui incitent à enseigner non seulement le français comme langue étrangère mais d'enseigner à communiquer en F.L.E. Il s'agit dans ce cas de faire apprendre une langue étrangère à des fins de communication en classe surtout et non pas particulièrement et nécessairement à des utilisations extrascolaires parce que le français est avant tout est une langue étrangère et par conséquent il doit s'enseigner en tant que tel.

1.4.1. De l'expression orale à la compréhension orale

Apprendre à l'apprenant de bien prononcer en veillant à l'articulation phonétique, cela sous entend lui permettre de saisir un sens véhiculé par ces phonèmes et de là, nous comprenons le rôle que joue l'expression dans la compréhension.

¹¹ www.Babylonia.ch, Claude Germain, Jean Netten, Place de l'oral dans l'enseignement/apprentissage d'une L2

1.4.2. La compréhension orale

Comprendre signifie, atteindre le sens fondamental du document lu ou écouté.

La compréhension orale est une compétence qui vise à transmettre progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute et de compréhension d'énoncés à l'oral.

En effet, dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, l'acquisition commence par l'écoute ensuite l'apprenant comprend le message, formant un message compréhensible chez l'interlocuteur et cela demande une centration sur les phénomènes de perception et de réception de la langue.

C'est ce que précise M.Garabédian et qui définit la compréhension orale comme un acte « *L'acte de compréhension est un acte d'apprentissage de nature multidimensionnelle* »⁽¹²⁾

Dans sa réflexion, M. Garabédian suppose des processus psychophysiologiques tel que : l'inhibition, l'attente, la motivation ... Celles-ci qui s'interprètent chez l'apprenant par des stratégies d'apprentissage différentes et cela permet à l'enseignant de proposer différentes démarches pédagogiques: démarches d'exposition à la langue, démarches de sensibilisation et d'éducation aux messages etc.

1.4.2.1. Etapes de la compréhension orale

Dans la vie, on n'écoute pas de la même manière, en portant notre attention sur les éléments qui nous intéressent, un détail, une information importante pour nous, donc on écoute pour savoir, pour

¹² M. Garabédian, Perception et production dans la matière phonétique d'une langue, P. 173, in Henri Boyer, Michèle Butzbach, Michèle Pandanx, Nouvelle introduction à la didactique du Français langue étrangère, Ed. Corine Bouth-Odot, France, mai 2001, P. 87

relever un détail, pour agir, on écoute par plaisir et parfois on écoute quelques éléments de parole puis on construit le reste.

Pour arriver à un apprentissage à l'oral, la compréhension passe par des étapes. A cet effet les didacticiens proposent trois temps⁽¹³⁾ :

a) La pré-écoute

La pré-écoute est le premier pas vers la compréhension du message et pour l'apprenant, il est important de mettre en œuvre les savoirs et les connaissances qu'il a, il peut formuler des hypothèses sur le contenu du document qu'il se prépare à écouter ; par exemple, si l'on a l'intention de proposer un texte qui parle de l'environnement, le professeur devra s'assurer que l'apprenant a une idée précédente sur le sujet.

Cette phase préparatoire permet d'introduire le vocabulaire nouveau qui demeure un outil indispensable à la compréhension. De son côté, Mendelsohn⁽¹⁴⁾, souligne aussi qu'il faut attirer l'attention des apprenants sur la valeur d'expressions introductives comme « pour être honnête ». ou « même si je n'ai pas l'intention d'être méchant... », ces indices linguistiques servent à inférer le sens, et à anticiper la compréhension.

Pour accomplir les tâches d'apprentissage, il faut amener l'apprenant à agir, par la prise des notes, la rédaction des résumés, négocier ainsi le sens par l'intermédiaire d'un jeu de questions et des réponses, ceux-ci

¹³ Rost, 1990, Mendelsohn, 1994 in Claudette Cornaire, Claude Germain, La compréhension orale, C LE ,International, France, janvier 1998, P. 159.

¹⁴ Mendelsohn, in Claudette Cornaire, Claude Germain, La compréhension orale, Éd, CLÉ ,International, France, janvier, 1998, P. 159.

sont des exemples de tâches qui permettent à l'apprenant d'élargir ses connaissances langagières, et de construire progressivement le sens.

b) L'écoute

L'écoute demeure une étape des plus importantes dans le processus d'enseignement-apprentissage du FLE et surtout dans la compréhension orale, elle est une pratique volontaire, une attitude, un désir ou un refus. La première écoute peut être basée sur la compréhension de situation pour faire saisir à l'apprenant le cadre dans lequel le texte prend place ; il est important alors de préparer les apprenants qui ont une capacité limitée à reconnaître le cadre situationnel dans lequel se déroulent les événements :

- Qui sont les personnages ?
- Où se déroule la scène ?
- Quand cela se passe ?
- D'où provient le document sonore ?
- A qui s'adresse-il ?
- Quel est son but ?
- De quoi il est question ?

La deuxième écoute est importante pour rassurer les apprenants de niveaux plus faibles, et pour leur permettre de vérifier les données relevées et pouvoir ainsi compléter leurs réponses.

Concernant les apprenants de niveau avancé, la deuxième écoute peut les aider à faire des activités plus difficiles ; identifier la structure d'un passage, faire une synthèse de différentes idées en faisant une

relation raisonnable entre elle ... etc. Lhote⁽¹⁵⁾ (1995, p.70-71) a répertorié de nombreuses formes d'écoute, et chaque écoute a un objectif précis :

- 1- Ecoute pour entendre ; on écoute pour entendre quelqu'un qui s'exprime sans crier.
- 2- Ecoute pour détecter ; on cherche un accent étranger, caché chez l'individu pour le découvrir.
- 3- Ecoute pour sélectionner ; on cherche les indices (linguistiques ou phonétiques) qui montrent l'état de l'individu qui est heureux ou, triste.
- 4- Ecoute pour identifier ; on rassemble les informations utiles pour identifier la personne qui parle.
- 5- Ecoute pour reconnaître ; on peut connaître la personne à travers la façon de parler ou à travers les idées qu'elles propose.
- 6- Ecoute pour lever l'ambiguïté ; ce type d'écoute mobilise différentes compétences linguistiques, perceptives, cognitives et communicatives.
- 7- Ecoute pour reformuler ; pour rédiger un résumé, il faut savoir comment faire l'analyse et la synthèse.
- 8- Ecoute pour synthétiser ; elle est complémentaire à l'écoute précédente.
- 9- Ecoute pour agir ; on écoute puis on s'oriente vers l'action.
- 10- Ecoute pour juger ; Il s'agit d'une écoute qui nous amène à donner une évaluation, d'un individu, d'un évènement etc.

C) Après écoute

Les apprenants doivent connaître leur rôle réel après l'écoute c'est-à-dire quelles tâches ils seront amenés à réaliser, dans ce cas l'apprenant

¹⁵ Lhote in Claudette Cornaire, Claude Germain, La compréhension orale, CLE ,International, France, janvier, 1998, P. 161.

doit pratiquer une écoute sélective qui ramène à éliminer l'information inutile, elle doit être une écoute avec intention critique, fine, aux fins d'évaluation.

On insiste beaucoup sur le réinvestissement de l'acquis dans une tâche réelle. Il s'agit de faire le point sur les apprentissages en mettant à contribution les compétences acquises.

1.4.2.2. Les courants de la compréhension orale

a) Le courant intégré

Il rassemble les méthodes et les approches qui s'intéressent à la nature de la langue et à la conception de l'apprentissage. Il y'a deux méthodes qui donnent une importance à la compréhension orale et qui font partie du courant intégré, à savoir la méthode audio-orale et la méthode structuro-globale(audio visuelle).

•La méthode audio-orale

Cette méthode a remplacé chez l'armée américaine au cours des guerres l'approche grammaire-traduction, elle apparut en Amérique comme un moyen de communication rapide en langues étrangères entre les militaires.

Elle est fondée sur le modèle structuraliste de Bloomfield associé aux théories béhavioriste sur le conditionnement. Selon cette méthode, l'apprentissage devient une opération mécanique ou l'apprenant acquiert un ensemble de structures linguistiques, à travers des exercices ayant comme base l'habitude ou l'automatisme. Même si la priorité est liée à l'oral, il ne s'agit que d'imiter, de manipuler des modèles non situationnels produits par l'enseignant ou enregistrés sur bande magnétique en évitant l'erreur de prononciation ou conversation qui

suivent les exercices structuraux qui ont pour but la réutilisation des structures apprises.

En ajoutant que les manipulations de formes selon des consignes grammaticales strictes et un vocabulaire limité, ne sont pas des conditions favorables à un véritable apprentissage de la compréhension orale. Claude Germain soulève le problème du transfert ou plutôt de

« l'absence du transfert, hors de la salle de classe de ce qui avait été acquis en classe »⁽¹⁶⁾.

De son côté, Noah CHOMSKY, dans ses travaux sur la linguistique structurale a contribué indirectement à faire diminuer l'admiration des partisans de la méthode audio-orale. Il s'attaque à l'aspect taxinomique de la linguistique structurale de l'époque qui néglige le sens. Selon lui la linguistique structurale américaine ne rend pas compte de l'ambiguïté d'un énoncé.

En 1959 Chomsky⁽¹⁷⁾ refuse l'explication "mécaniste" de l'apprentissage des langues, tous les êtres humains ont une faculté de langage, un savoir des principes de la grammaire universelle et à partir des phrases entendues autour de lui, l'enfant construit les règles de sa langue comme le soulignent les rédacteurs de l'ouvrage *Compréhension-Based second Language Teaching / L'enseignement des langues secondes axé sur la compréhension* (1992, p-8) *« Ce sont les premiers traités linguistiques de Chomsky (1957, 1965) qui ont amorcé la reconnaissance du sens dans l'enseignement- apprentissage des langues. Cette théorie souligne l'importance*

¹⁶ Claudette Cornaire, Claude Germain, *La compréhension orale*, Ed , CLE International, France janvier ,1998, P. 16.

¹⁷ Ibid., P. 17.

pour l'acquisition d'une langue et l'accès à des passages de discours significatifs⁽¹⁸⁾.

• La méthode SG.AV (verbo-tonale)

La méthode verbo-tonale de connection phonétique, mise au point par Guberina à l'institut de phonétique de l'université de Zagreb en ex-Yougoslavie, qui a le mérite de proposé en 1953 les premières formulations théoriques de l'approche structuro globale audiovisuelle. Guberina, présente la langue comme un moyen de communication dont l'apprentissage doit porter sur la compréhension du sens générale de la structure, et les éléments "audio" et "visuel" facilitant cet apprentissage.

Il ajoute, « *La méthodologie S.G.A.V à toujours mis l'accent sur l'importance du travail phonétique. L'effort des élèves est orienté des les premiers instants vers une structuration de la perception auditive de la langue étrangère ; on l'aide à identifier correctement les sons dans la chaîne parlée en s'appuyant avant tout sur les schémas structuro globaux fournis par l'intonation, le rythme et les pauses* »⁽¹⁹⁾, (P. Rivence : "Mise au point sur la méthodologie audio-visuelle", P. 347).

En outre en voix et images de France (VIF) (Guberina et Rivence ,1962)⁽²⁰⁾ est une mise en pratique des principes de l'approche, et chacune des leçons de VIF comprend quatre grandes parties, ou

¹⁸ Ibid. in Compréhension-BASED second language Teaching / L'enseignement des langues secondes axé sur compréhension, 1992, P. 8.

¹⁹ Henri Boyer, Michel Butzbach, Michèle Pendanx, Nouvelle introduction à la didactique du Français langue étrangère, Corinne Booth-Odot, France, mai 2001, P. 99.

²⁰ Claudette Cornaire, Claude Germain, la compréhension orale, Marie-Christine Couet-Lannes, Paris, janvier 1998, P. 18.

« moments de la classe de langue », auxquelles sont rattachées des activités pédagogiques telles que :

1- La présentation du dialogue enregistré accompagné de films fixes où l'on présente des situations. Les apprenants répètent et mémorisent ensuite chacun des énoncés composant le dialogue.

2- La réutilisation des éléments appris dans des contextes légèrement différents du contexte de départ.

3- L'appropriation de structures grammaticales présentées au cours de la leçon, sous la forme d'exercices structuraux au laboratoire de langue

4- La transposition, où les apprenants s'entraînent à réutiliser le vocabulaire et les structures par l'intermédiaire de conversation dirigées ou libres, de constructions de dialogues en partant d'un récit.

En réalité la méthode verbo-tonale a marqué l'histoire de la didactique de l'oral pour les débutants en rapportant la capacité à parler et à permettre une éducation auditive. La méthode verbo-tonale unit étroitement les deux termes du processus audio phonatoire c'est-à-dire on veut amener l'apprenant à mieux percevoir un son en lui offrant une méthode différente. En d'autres termes le principe du système verbo-tonal est d'éduquer l'oreille à partir de la faute et fonder le conditionnement du processus audio phonatoire sur le facteur tension.

En effet pour améliorer l'audition, trois moyens sont recommandés par le système verbo-tonal :

- Le choix d'un schéma prosodique favorable.

- Celui d'une meilleure combinaison des sons.

- La modification par le maître, de la prononciation de ces sons pour mieux faire entendre les sons inconnus de la langue étrangère.

b) Le courant linguistique

Ce courant regroupe des méthodes centrées sur la nature de la langue :

•La méthode situationnelle

Elle est fondée par les linguistes britanniques Palmer et Hornby durant les années 1920 et 1930. Elle met l'accent sur l'oral mais les pratiques sont orientées vers les structures syntaxiques orales qui sont utilisées en « situation » qui ne renvoient pas à un critère de sélection de contenu à présenter, mais à une manière de pratiquer des structures orales et à l'aide d'images, de gestes, d'objets.....En ajoutant aussi l'automatisme et l'imitation qui sont importants à l'apprentissage d'une langue ; l'enseignant utilise des techniques comme la répétition et les exercices structuraux où l'apprenant écoute puis répète ce que dit l'enseignant, cette étape est nécessaire avant la production orale.

•L'approche communicative

Cette approche est d'origine Anglo-saxonne, elle semble s'imposer en France au milieu des années 70.

En effet, les travaux de Hymes⁽²¹⁾ aux Etats-Unis (« au communicative compétence», 1971) ainsi que ceux d'un groupe d'experts de l'Europe vont conduire à repenser la didactique des langues

²¹ Claudette Cornaire, Claude Germain, la compréhension orale, Ed, CLÉ, International, France, Janvier 1998, P. 20.

en la faisant, baser sur le principe selon lequel la langue est un instrument de communication et un moyen d'interaction sociale.

On outre, cette option est considéré par certains comme un renouveau (voir R.Galissou et : lignes de force du renouveau actuel en DLE), et par d'autres comme « *La suite normale d'un projet sans cesse reconduit visant à optimiser l'enseignement et l'apprentissage du français en l'adaptant régulièrement aux conditions scientifiques et socioculturelles du temps de sa diffusion* »⁽²²⁾

Cela signifie que cette approche incite à préparer l'apprenant à savoir communiquer dans des situations de communication assez différentes et avec des locuteurs natifs, le rendre capable d'interpréter la signification d'énoncés (intention, statut, rang social de l'interlocuteur, etc.) dans ce cas et pour communiquer efficacement, l'apprenant doit connaître les règles d'emploi d'une langue étrangère et non seulement ses aspects linguistiques comme les sons, les structures, le lexique ...etc.

Et pour cette raison, les contenus à enseigner doivent être déterminés en fonction des besoin des apprenants, et dans ce but les concepteurs de matériel pédagogique proposent que les activités doivent être nombreuses et variées, en préférant l'expression libre, les échanges, la nécessité réelle de savoir etc. Donc, il s'agit de rendre l'apprenant actif dans la négociation du sens et responsable de son apprentissage.

²² Henri Boyer, Michelle Butzbach, Michèle Pendants, nouvelle introduction à la didactique du Français langue étrangère, Corinne Booth-odot, France, mai 2001, P. 12.

c)Le courant psychologique

Regroupe les méthodes et approches qui se basent sur une théorie psychologique de tout apprentissage :

•L'approche naturelle

C'est le fruit des travaux de Tracy Terrell (professeur de langue espagnole) et du chercheur, Steven Krashen. L'objectif de cette méthode est de donner la priorité à la compréhension, et les habiletés réceptives sont ici envisagées comme préalables à la production : « *l'acquisition d'une langue étrangère (...) serait analogue à la façon dont l'enfant acquiert sa L1, de façon naturelle* »⁽²³⁾.

•L'approche axée sur la compréhension

Les pionniers de cette approche sont nombreux :

En commence par Palmer qui (dès 1917) préfère une démarche allant de la compréhension à la production.

Asher (1965) , dans son approche désignée sous le nom de « **méthode par le mouvement** », il porte une grande attention à la compréhension, à l'écoute même si le but reste la production orale.

De son côté Krashen suppose que la compréhension (orale ou écrite) est la compétence essentielle en apprentissage des langues, on peut ajouter aussi que durant les années soixante-dix et dans les années quatre-vingt la psychologie cognitive a une autre vision des choses, elle définit la compréhension comme la première étape de l'apprentissage.

²³ Claudette Cornaire, Claude Germain, La compréhension orale, CLF ,International, France, 1998, P.22

Elle a donné à cette habileté une place importante dans les préoccupations en domaine des langues étrangères.

Dans cette approche, l'apprentissage d'une langue se réalise selon un modèle didactique où l'on voit les habiletés réceptives comme préalables à la production, donc enseigner une langue étrangère consiste à préparer l'apprenant à comprendre des textes oraux ou écrits, en se basant sur la signification que sur les formes linguistiques.

En définitive, il est nécessaire de signaler que cette approche s'intéresse spécialement à l'individu et surtout à l'apprenant dans le contexte classe et/ou dans toute communication pédagogique (ses besoins, ses intérêts) celui qui joue le grand rôle dans son apprentissage en utilisant ses propres compétences, ses stratégies pour bien gérer son propre apprentissage. De ce fait l'enseignement-apprentissage tend vers une autonomie de l'apprenant du FLE conditionnée par la participation effective de l'autre partenaire de ce processus à savoir l'enseignant.

1.4.3. l'expression orale

Développer la compétence orale des apprenants, en F.L.E reste souvent l'objectif revendiqué et affiché par les enseignants du F.L.E qui cherchent comment améliorer les capacités des apprenants à l'expression orale.

Quand l'élève comprend à l'oral, il peut produire oralement ou par écrit. Afin de réaliser l'expression orale, il faut donner à l'élève la liberté à parler, à s'exprimer selon ses compétences, ses aptitudes et sa personnalité.

1.4.3.1. Définition de l'expression orale

Elle est une compétence que les apprenants doivent acquérir progressivement, et qui consiste à s'exprimer oralement dans des situations de communication. Il s'agit d'un rapport entre un émetteur et un récepteur, qui doit avoir la capacité de comprendre l'autre.

En classe, on doit donc apprendre à communiquer, c'est-à-dire apprendre à mettre à distance des pratiques de communication. En les analysants afin de les réinvestir lors de situations de communication spécifiques.

Le message oral, est immédiat, on mesure son effet sur l'auditeur, on bénéficie du droit de repentir, de reprises, les paroles sont confortés par la gestuelle, le regard, la mimique, la voix du locuteur.

Nous connaissons que la langue est le seul moyen utilisé par l'individu pour établir le contact avec autrui, et pour parler, l'apprenant doit produire des sons bien combinés par des règles, portant un sens et deviennent compréhensible par le récepteur. Donc, il s'agit d'une compétence qu'il faut travailler avec rigueur, et qui demande à surmonter des problèmes liés à la prononciation, au rythme et à l'intonation mais aussi des problèmes liés à la compréhension.

« [...] parler une la langue, c'est développer une certaine façon d'écouter non seulement sa propre langue mais aussi celles des autres. Apprendre une langue étrangère, c'est devoir saisir, reconnaître et structurer un paysage sonore nouveau. Cette approche, à la fois phonétique et anthropologique fondée sur une analyse interculturelle et l'écoute [...] »⁽²⁴⁾.

²⁴ Billières Michel, Le statut de l'intonation dans l'évolution de l'enseignement, apprentissage de l'oral en F.L.E. Université de Toulouz-le Mirail- in Elisabeth Lhote, extrait d'un article, 1988, P. 26.

1.4.3.2. La démarche pédagogique dans un cours d'expression orale

Dans la classe, l'enseignant doit relier l'expression orale au dialogue déjà exploité dans la compréhension orale, et cela pour aider l'apprenant à réemployer les structures et le lexique déjà acquis. Il peut aussi développer l'imagination et la créativité des apprenants et des dialogues en contexte entre les élèves dès le début de l'apprentissage.

L'organisation spatiale de la classe est très importante dans la communication : disposition des tables en U, afin que les élèves puissent se faire face, dans ce cas, le rôle du professeur est celui d'un animateur, un observateur, absent de la conversation mais vigilant aux problèmes linguistiques et communicatifs des élèves auxquels il remédiera ultérieurement.

a) Le "je" en pleine simulation

Pendant l'apprentissage, l'apprenant, utilise le "je" pour exprimer son opinion ce qui sert à rendre sa personnalité de plus en plus impliquée (exposé, débat). En effet, les manuels du F.L.E également proposent l'acte de parole "se présenter" au début de l'apprentissage dans lequel les illustrations proposent des situations de communication réelles (à table, dans un trait...), l'enseignant demande à l'apprenant de répondre à des questions de situations : qui parle ? A qui ? Où ? Qu'est-ce qu'ils font ? Il lui demande ensuite de se mettre à la place de tel personnage et de créer les énoncés possibles en respectant la situation de communication.

- Le "je" simulé va permettre à l'apprenant de s'exprimer, facilement selon la situation variées qu'il confronte.

b) Pratiquer l'expression orale à l'aide du canevas

Un canevas est une sorte de guide pour les apprenants qu'ils vont suivre afin de les aider dans leur travail de production à l'oral. Il s'agit d'activités de productions orales modifiables selon le niveau des apprenants et qui servent à aider les apprenants à la prise de parole.

Les canevas doivent être en relation avec les dialogues exploités en compréhension orale, ce qui va permettre aux apprenants de réutiliser les structures et le lexique vus en classe. Car l'expression orale doit être traitée toujours après la compréhension orale ce qui permet aux apprenants de se rappeler facilement de ce qu'ils viennent d'entendre et de le réutiliser.

c) Le jeu de rôle

est une expression orale improvisée selon un scénario auquel les apprenants ont brièvement pensé, elle est réalisée par deux ou trois apprenants, qui vont créer des personnages spontanées, fantaisistes et caricaturaux avec une absence d'un texte écrit et sans préparation particulière, l'enseignant expose une situation de la vie courante puis laisser le temps aux apprenants pour réfléchir et choisir les rôles.

Cette activité a beaucoup d'avantage, elle rend la pédagogie active. A travers cette séance, l'apprenant mémorise et intègre facilement des structures et du lexique car ce lexique est employé en situation, enfin, elle aide l'apprenant et l'encourage à s'exprimer librement.

1.4.3.3. Les caractéristiques de l'expression orale : L'expression orale commence par :

- **Des idées :** des informations, quelles qu'elles soient, de l'argumentation que l'on choisit, des opinions variées et des sentiments que l'on exprime. Il faut avoir un objectif clair de ce que l'on veut exprimer.

- **De la structuration :** Les idées doivent être enchaînées de façon logique avec des transitions bien choisies. Il faut d'abord préciser ce dont on va parler et pourquoi, en illustrant les idées avec des exemples concrets, puis on terminera de façon claire et brève.

- **Du langage :** De la correction linguistique et de l'adéquation socioculturelle. Dans une communication courante, l'important est de se faire comprendre et d'exprimer ce que l'on a réellement l'intention de dire, plutôt que produire, des énoncés neutres mais parfaits.

1.4.3.4. La forme de l'expression orale

La forme de l'expression orale se compose de:

- **Le non verbal :** Il est question des gestes, des sourires, et des signes diverses... Où en illustrant ce que l'on dit avec des gestes naturellement adaptés.

- **La voix :** La voix doit être distinguée par un volume adapté à la distance, une articulation et un débit bien soignés. L'intonation également doit être expressive et significative.

- **Les pauses :** Elles représentent les silences et les regards. En effet, par le regard, on peut vérifier si l'on a été compris. Les silences aussi doivent être significatifs.

I.4.3.5. Les conditions préalables à l'expression orale

Il y'a cinq conditions préalable à l'expression orale

- Il faut avoir quelque chose à dire ou à exprimer.
- Il faut savoir le dire et l'exprimer.

Pour dire quelque chose, l'apprenant à le choix de s'exprimer soit en communication verbale, non verbale (l'extralinguistique) ou non linguistique (ordinaire, onomatopées, ou par l'intonation).

Faire une communication non construite dans laquelle l'apprenant forme des phrases incomplètes, ou alors, une communication non normée par exemple, former des phrases agrammaticales.

- Il faut avoir le droit de le dire ou de l'exprimer.

Dans certaines sociétés, l'enfant n'a pas le droit d'adresser la parole aux adultes, il ne peut pas présenter ses points de vue, ses idées, sur n'importe quel sujet.

- Il faut avoir l'envie de le dire et de l'exprimer.

La motivation de l'apprenant est liée au comportement de l'enseignant qui doit le susciter et non imposer les interventions de l'apprenant de sorte que la parole entraîne la parole.

- Il faut avoir l'occasion de le dire et de l'exprimer au cours de la séance, l'enseignant ne doit pas monopoliser la parole, mais donne la liberté aux apprenants pour parler et les encourager en respectant ces réponses, il faut le rendre un partenaire.

Chapitre 2

*Pour une mise en place de la
compétence Orale chez les
apprenants*

2.1. Communication orale en classe des langues

2.1.1. La Communication

Pour communiquer, il faut maîtriser la langue requise pour la situation de communication et mobiliser aussi des "savoirs" et des "savoir – faire". En effet, la communication est considérée comme un transfert d'information, c'est aussi une expression d'une conscience individuelle, où le langage est simple et véhicule de signification.

Actuellement les langues sont devenues le 1^{er} moyen aux individus pour communiquer entre eux et pour établir des contacts discursifs. P. Charaudeau, a bien montré qu'à travers la langue on exploite beaucoup de choses et on peut également communiquer et négocier dans tous les domaines « *l'acte de langage [...] peut être considéré comme une expédition et une aventure* »⁽²⁵⁾.

En effet, tout un travail théorique ou pratique portant sur le langage présuppose un modèle de la communication. Sperber et Wilson ont déclaré : « *D'Aristote aux sémioticiens modernes, toutes les théories de la communication ont été fondées sur un seul et même modèle, que nous appellerons modèle du code. Selon ce modèle, communiquer c'est coder et décoder des messages* »⁽²⁶⁾, cela veut dire que, dans toutes les sciences humaines et scientifiques (linguistique ou sémiotique) la communication reste un mécanisme de chiffrer et déchiffrer des messages.

En outre, la didactique actuelle se base généralement sur l'approche communicative, il ne s'agit plus seulement d'enseigner le français mais d'enseigner à communiquer en français. Les changements qui

²⁵ P. Charaudeau, Langage et discours, élément de sémio linguistique, Paris, Hachette, 1983, P.50 in, Nouvelle introduction à la didactique des langues étrangères, Corinne Booth-Odot, Paris, mai 2001, P.38.

²⁶ Sperber et Wilson, La pertinence. Communication et cognition, Editions de minuit, Paris, 1989, P.13 in Robert Vion, La communication verbale, Hachette, Paris, 1992-2000, P.12.

apparaissent au sein des sciences du langage, font l'apparition des nouvelles orientations en F.L.E, sous forme de redéfinition des objectifs et des contenus qui se nourrissent de deux sources : la pragmatique et la sociolinguistique qui se préoccupent de l'analyse des fonctionnements de la communication et de sa définition aussi.

Si on parle de la communication, il faut signaler le schéma de R. Jakobson ⁽²⁷⁾ qui a prévalu en linguistique et en didactique une langue durée. Il fait intervenir six facteurs dans le processus de communication.

Le message produit par un émetteur / destinataire, il est orienté vers un récepteur / destinataire, dans un contexte auquel renvoie ce message. Puis il ajoute le contact / le canal enfin le code.

Cette représentation sert à définir six fonctions du langage, parce qu'elle montre bien le fonctionnement du langage dans la communication et cela possède un intérêt certain pour le linguiste ou le didacticien, elle remet une grille utile pour l'approche des échanges langagiers et la typologie des discours, des textes et éventuellement pour le choix des documents à exploiter en classe.

Généralement, la communication humaine ordinaire n'était pas limitée seulement à encoder et décoder des informations, mais elle doit être une forme d'échange claire entre deux partenaires partageant un code homogène.

2.1.2. La communication orale

Communiquer oralement est un moyen de transmission du savoir et un instrument privilégié pour l'évaluation des acquis. L'oral constitue un enjeu majeur, à la fois scolaire et social.

²⁷ R. Jakobson in Henry Boyer, Michèle Butzbach, Michelle Pendanx, Nouvelle introduction à la didactique du Français langue étrangère. Corine Booth-Odot, France, mai 2001, P38

L'acquisition de la communication débute dès les premières interactions de l'enfant avec ses partenaires humains et pour rassurer une bonne communication orale, elle doit être :

- **Efficace** : où le message doit être parfaitement et complètement compris.
- **Conviviale** : où les interlocuteurs doivent se respecter, se faire confiance.

Cependant, en communication orale, comment l'émetteur assure que son message est bien transmis au récepteur ?

Cette question nous amène à dire que pour assurer une bonne transmission d'information, l'émetteur doit s'exprimer d'une manière claire et précise afin de s'assurer que le récepteur le comprend à condition que ce récepteur doit être attentif, concentré, pour bien comprendre le message transmissible.

En effet, pour faciliter la communication, il faut utiliser les techniques qu'à l'être attentif à la réaction du récepteur, ce qu'on appelle "la rétroaction" soit oralement ou sous forme de signes d'incompréhension qui apparaissent chez l'interlocuteur.

D'une part, si le récepteur ne comprend pas le message, il doit questionner son émetteur jusqu'à une satisfaisante explication ; l'émetteur doit poser des questions au récepteur pour tester sa compréhension.

D'autre part, si l'enseignant sent que l'élève ne comprend pas le message, il essaye de reformuler les questions ou l'énoncé du message.

2.1.3. Communication orale et didactique du F.L.E

La didactique des langues étrangères donne une place centrale à l'oral, dans l'enseignement / apprentissage du F.L.E. Elisabeth Nonnon,

parle de l'importance de l'oral en didactique du F.L.E et déclare : « *l'oral comme médiateur privilégié de la construction de connaissances et de démarches intellectuelles est à l'acquisition de compétences langagières spécifiques* »⁽²⁸⁾

En outre, Dolz et Schneuwly redéfinissent l'enseignement de la langue maternelle : « *l'objet de l'enseignement du français [...] est l'usage et le développement des moyens linguistiques de la communication; il s'agit de rendre l'enfant capable de s'exprimer oralement et par écrit et capable de comprendre ce qui est dit et écrit* »⁽²⁹⁾, c'est-à-dire à travers la langue (F.L.E).

L'apprenant peut : communiquer avec autrui en exploitant d'autres civilisations et cultures.

- Développer la compétence de lecture et affiner ses capacités d'expression à l'oral et à l'écrit.
- Développer son autonomie par l'acquisition de méthodes de travail approprié.
- L'élève doit être capable de comprendre des énoncés oraux variés et d'en produire pour présenter, se présenter, informer / s'informer, expliquer / justifier et discuter.

De son côté, François Victor Tochon (2001) présente les deux positions qui prévalurent en recherche au sujet de l'enseignement de l'oral. La première met l'accent sur la langue orale en tant que telle :

« *certains contenus justifient l'existence d'une didactique de l'oral séparée des autres matières, mais son intégration doit se réaliser chaque fois que possible dans des situations authentiques* »⁽³⁰⁾ la seconde associe, langue orale et communication :

²⁸ <http://bu.Umc.educ.dz/théses/français/Ben955.pdf,p.25>.

²⁹ Ibid., P. 26.

³⁰ François Victor, Tochon, Enseigner le français oral à l'école, Québec, 2001, P.P, 12.13.

« parler de la langue orale sans aborder la communication et la réflexion qui la sous-tend, c'est risquer d'être instrumental et d'envisager la vie verbale d'un point de vue technique [...] le langage se conçoit en société »⁽³¹⁾ donc l'oral est présenté à la fois comme compétence disciplinaire et transversale.

2.1.3.1. Le langage

Lorsqu'on parle de la communication humaine, on parle du langage qui est le seul moyen pour communiquer avec autrui, elle occupe une place importante dans les activités humaines et l'organisation de la société parce qu'elle représente une faculté de communication propre à l'homme mise en œuvre par la parole ou l'écriture, également l'existence humaine débute avec le langage. Comme l'a dit W. Von Humboldt : « l'homme n'est l'homme que par le langage, il a du être un homme pour découvrir le langage »⁽³²⁾.

Cela nous incite à dire que le langage est à la fois le miroir de l'âme, une propriété inaliénable de l'humain, et le médium de la signification, entre la forme et le sens.

Pour ce faire, beaucoup de linguistes s'intéressent au langage en tant que la base de toute communication individuelle. F. de Saussure met l'accent sur la fonction symbolique du langage et affirme que sans langage, la « pensée n'est qu'une masse ample et indistinct »⁽³³⁾, (F. de Saussure 1972 : 155) c'est-à-dire que le langage établit une relation entre la conscience et le discours.

³¹ Ibid., P.13.

³² W.Von Humboldt in Henri Whitman, Classification linguistique des langues signées non vocalement, Québec , 1991,P .218

³³ F.De Saussure in Robert Vion, La communication verbale, analyse des interactions, Éd , Hachette, Paris ,1992-2000, P. 13.

De son côté Sapir ajoute que « *"le monde réel" est dans une large mesure édifié inconsciemment sur les habitudes de langage du groupe* »⁽³⁴⁾ (Sapir cité par Whorf 1969 : 71).

Donc, il est évident, que les langues représentent un monde extérieur auquel elles se soumettent passivement et d'autre part, qu'elles participent activement à sa construction.

Dans son dictionnaire de linguistique, Jean Dubois définit le langage comme suit : « *le langage est la capacité spécifique à l'espèce humaine de communiquer à l'aide d'un système de signes vocaux (ou langue) mettant en jeu une technique corporelle et supposant l'existence d'une fonction symbolique et de centres nerveux génétiquement spécialisés* »⁽³⁵⁾ (Dubois, Jean et al, 1973 : 274).

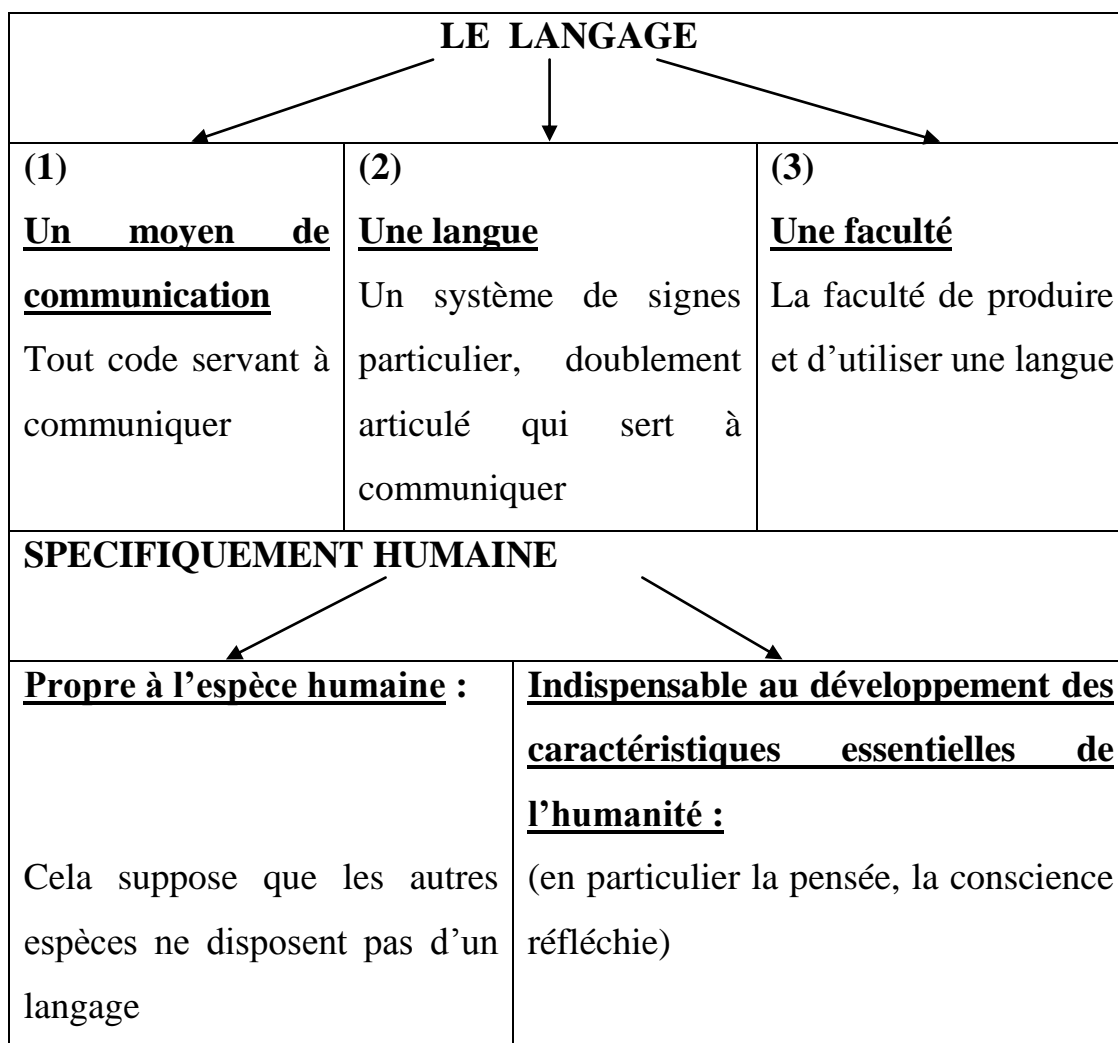
2.1.3.2. Spécificité du langage

Le langage est une faculté spécifique aux êtres humains, il se développe chez eux en deux modes différents écrit ou oral. Chaque mode a ses spécificités.

³⁴ Sapir in Robert Vion, La communication verbale, analyse des interactions, ÉD, Hachette, Paris, 1992-2000, P.25.

³⁵ Dubois, Jean et al 1973, Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris.

Les schémas suivants traduisent cette spécificité :



2.1.3.3. Actualisation du langage dans la langue orale

Parler, consiste à employer des sons ou phonèmes pour traduire ou signifier, une idée, une pensée, un concept, ou un sentiment ; penser et parler sont deux activités cérébrales indissociables, en premier lieu, l'enfant acquiert, apprend, découvre le monde qui l'entoure à travers la verbalisation de l'adulte, cet apport est une possibilité et pour ce but le langage est une virtualité qui devient réalité grâce à l'apport de la société c'est-à-dire ceux qui parlent à l'enfant, celui qui n'invente pas la

langue, mais il se sert de ce qu'on lui offre. Cet apport doit donc être utilisable par l'enfant.

En deuxième lieu, lorsque l'enfant apprend à parler en utilisant le langage qui est la fonction qui permet de parler, cet apprentissage se réalise dans la langue de son milieu et lui permet de démarrer. L'explication de ce que vit l'enfant au moment où il vit est indispensable pour le penser et le parler où il comprend ce qui lui arrive, ce qui se passe ...

Apprendre à parler, se réalise à l'insu de l'apprenant. Et il convient d'ajouter, que c'est dans les formats d'attention conjointe que l'enfant va développer son lexique, grâce à la dénomination proposée par l'adulte pour l'objet observé en commun, plusieurs travaux ont montré que la quantité d'attention conjointe est liée au développement du lexique chez les enfants et notamment du lexique référentiel, caractérisé par un taux élevé de noms communs, et là où réside le rôle de l'éducateur qui est très important dans cet apprentissage car si en ne parle pas à un bébé, il sera un enfant qui ne parlera pas.

Si on inonde l'enfant de langage, si on parle à sa place, l'enfant n'aura pas l'apport indispensable pour mettre en fonction son propre langage de la même façon que si on ne lui parle en dernier lieu, lire et écrire correctement supposent apprendre à penser et à parler et, surtout, que c'est en s'inscrivant dans l'intelligence de cette continuité qu'on peut mieux aider l'enfant et favoriser sa réussite.

2.1.3.4. L'interaction

Généralement, l'interaction se déroule entre les personnes, elle est appropriée en termes de rencontre. Goffman l'a définie en disant

« par une interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouve en présence continue les uns des autres, le terme "une rencontre" pouvant aussi convenir »⁽³⁶⁾.

En ce sens, Kerbrat-Orecchioni propose : *« pour qu'on ait affaire à une seule et même interaction, il faut et il suffit que l'on ait un groupe de participants modifiables mais sans rupture qui dans un cadre spatio-temporel ,parlent d'un objet modifiable mais sans rupture »⁽³⁷⁾*

En réalité, l'interaction commence entre individus depuis la naissance. Avant l'étape de scolarisation, l'enfant n'a pas la capacité de parler oralement, de communiquer en langue étrangère, mais avec l'aide de ses parents, de son entourage, son langage progressera, et devient plus riche et plus complexe, pour ce là, on trouve que l'interaction est définie couramment comme *« une action réciproque »⁽³⁸⁾*. Il s'applique à la fois aux échanges communicatifs verbaux et non verbaux.

Nous notons aussi que les activités d'interactions verbales favorisent l'échange d'idées et aident les élèves à raffiner leur réflexion, à interpréter autrement ce qu'ils entendent ou ce qu'ils lisent et à faire des liens entre ce qu'ils sont en train d'apprendre et ce qu'ils savent déjà. Elle les amène également à renforcer les habiletés sociales qu'ils doivent utiliser dans tout contexte, soit l'habileté à écouter attentivement, l'habileté à respecter autrui et l'habileté à prendre la parole de façon appropriés.

En classe, l'une des préoccupations des enseignants dans l'enseignement / apprentissage est de réaliser des interactions avec leurs

³⁶ Goffman (1973:23) in Robert Vion, La communication verbale, analyse des interactions, Paris, Hachette, 1992-2000, P.115.

³⁷ Ibid, P. 146.

³⁸ Dictionnaire, Le nouveau petit Robert, édition de 1994.

apprenants, elles sont essentielles, parce que l'interactivité est le moteur de l'apprentissage.

En premier lieu, l'enseignant prend la parole pour présenter des activités, donner des consignes de travail, fournir des informations, reformuler des productions d'élèves, poser des questions, en essayant de leur apprendre les techniques de l'expression orale, en leur donnant des tâches à accomplir en utilisant un langage simplifié en s'appuyant sur des supports variés par le déclenchement de prise de parole.

En deuxième lieu, si l'enseignant remarque que le niveau des apprenants est satisfaisant, dans la production orale, il utilise progressivement un langage plus complexe et cela afin de renforcer chez les apprenants les acquis langagiers et développer leurs compétences à l'oral.

D'une part, l'enseignant doit choisir des interactions efficaces et invite les élèves à construire leur propre savoir et d'autre part l'élève intervient le plus souvent pour répondre à des questions. Il est également sollicité pour corriger éventuellement ses camarades ou exprimer une réaction personnelle mais il est essentiellement la cible des questions magistrales.

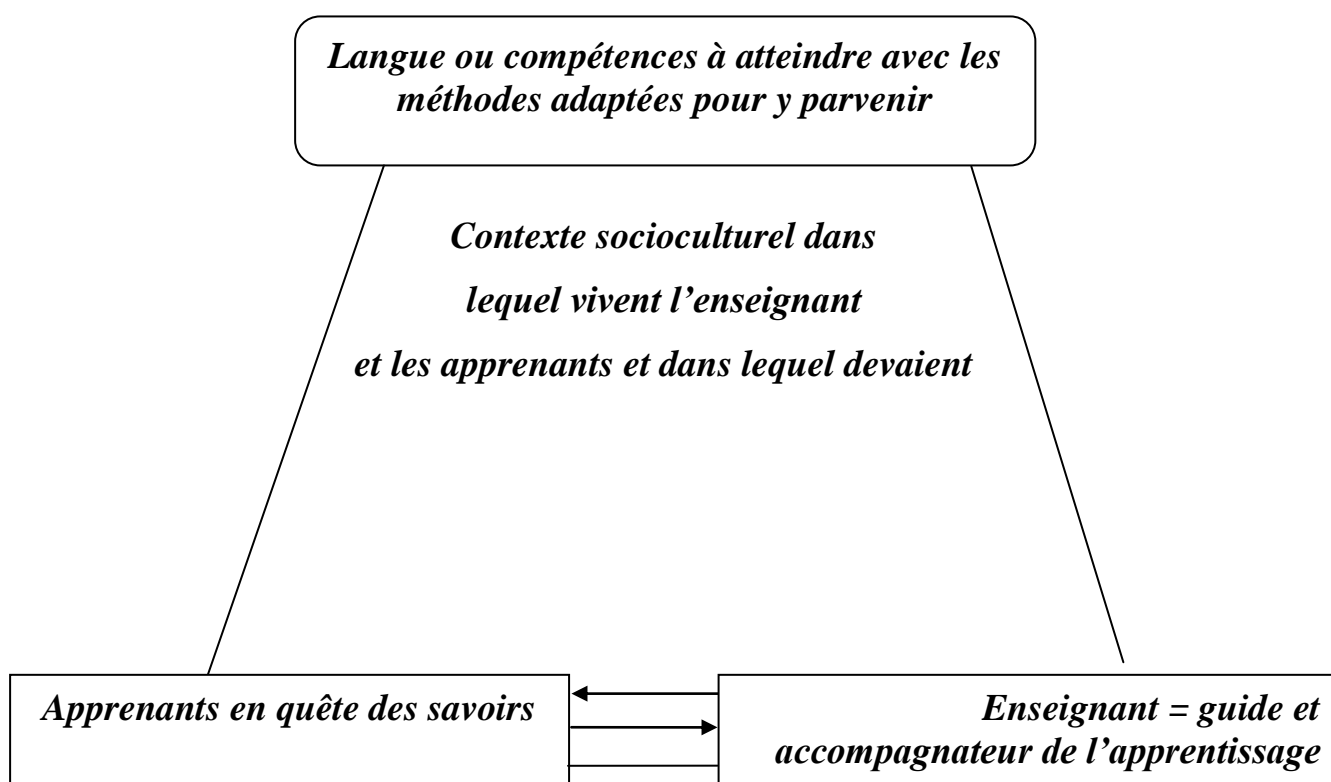
Enfin, l'acquisition d'une langue pour l'apprenant apparaît comme un enjeu affectif, social et vital, qui fait partie de leur personnalité, alors que leur apprentissage nécessite une prise de conscience et une volonté d'appropriation.

2.1.3.4.1. Le triangle pédagogique

En didactique, le triangle pédagogique montre le rôle de l'enseignant par rapport aux savoirs et aux élèves où l'enseignant cherche toujours

une place qui lui permet de garder son rôle de guide et en même temps de permettre aux apprenants de se sentir « partie prenante » dans leur processus d'apprentissage.

Les théories communicatives et actionnelles représente le modèle didactique qui place l'enseignant et la transmission des savoirs au centre d'intérêt : l'enseignant sait tout, et considère les élèves comme des contenants vides, dans lesquels il vient déverser ses connaissances, sans négliger le contexte socioculturel de l'apprenant dans son processus d'apprentissage parce qu'il est un élément important pour réussir une pratique d'enseignement / apprentissage.



2.2. La compétence orale en F.L.E

En didactique, l'enseignant des langues étrangères se base sur la communication en tant qu'une finalité (faire acquérir une compétence

communicative) et aussi un moyen d'apprentissage (des activités communicatives en classe).

Alors, développer cette compétence orale des apprenants en F.L.E reste souvent l'objectif à atteindre et revendiqué par tous les enseignants du F.L.E. Actuellement, les langues ont imposé une nouvelle conception de leur enseignement / apprentissage en donnant une importance primordiale aux compétences orales, parce que ces langues sont enseignées dès le premier cycle de l'enseignement en tant qu'outil de communication et moyen d'accès direct à la production de la pensée.

2.2.1. Aspects de définition

L'objectif de l'enseignement d'une langue étrangère est d'amener l'apprenant à développer une "compétence communicative" dans cette langue.

En didactique des langues, la conception de la compétence à faire acquérir a évolué parallèlement aux progrès des sciences du langage. Dans ce sens, il faut revenir à l'histoire de la notion de compétence de communication qui a connu de nombreuses définitions. Dell Hymes met en cause la séparation du monde du langage opéré par Chomsky entre la performance et la compétence limitée au savoir grammatical.

Selon lui les notions de compétence et de répertoire communicatif s'inter-appuient. La compétence de communication renvoie à des règles d'emploi et d'interprétation de performances verbales et non-verbales situées (comment entendre une interrogation, prendre la parole, faire une illusion, éviter de blesser verbalement etc.).

Pour Dell Hymes la compétence communicative désigne *«la capacité d'un locuteur de produire et interpréter des énoncés de façon appropriée, d'adapter*

son discours à la situation de communication en prenant en compte les facteurs externes qui le conditionnent : le cadre spatio- temporel, l'identité des participants, leur relation et leurs rôles, les actes qu'ils accomplissent, leur adéquation aux normes sociales, etc.»⁽³⁹⁾

Il ajoute « *pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte social.»⁽⁴⁰⁾* En effet, il insiste sur la relation entre langue comme un instrument et communication et interaction sociale.

Et c'est ainsi qu'en anthropologie de la communication, cette notion de compétence intéresse les didacticiens des langues, qui ont soutenu l'approche communicative.

Widdowson s'est intéressé aux objectifs d'un enseignement / apprentissage communicatif des langues « *Tout d'abord, il est généralement admis que l'objectif final en matière d'apprentissage des langues est l'acquisition d'une compétence de communication, de la faculté d'interpréter que celle-ci soit explicite (converser, correspondre) ou qu'elle reste implicite sous la forme d'une activité psychologique sous-jacente à la capacité de dire, d'écouter, d'écrire et de lire. Je pars du principe que le problème n'est pas de savoir si c'est là l'objectif de l'enseignement des langues mais comment cet objectif est atteint. [...] le problème est le suivant :*

Comment peut-on mettre en place les aptitudes linguistiques, non pas comme une fin en soi, mais en tant qu'elles représentent un aspect de la compétence de communication? Comment peut-on lier les aptitudes aux capacités et l'usage à l'emploi?»⁽⁴¹⁾ .Il veut dire que pour apprendre une langue, il faut acquérir

³⁹ Cuq, Jean-Pierre, Dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde, CLE international, Paris, 2003, P.303.

⁴⁰ Dell, Hymes, Vers la compétence de communication, Hatier-Crédif, Paris, 1984, P.34.

⁴¹ <http://www.univ-roven.fr/dyalang/glottopol>.

la compétence à communiquer, mais il s'interroge sur la manière d'atteindre cet objectif.

Selon Canale et Swain ⁽⁴²⁾ la compétence de communication se définit en incluant trois compétences :

- La compétence grammaticale : est liée à la compétence linguistique, c'est-à-dire à la capacité de savoir les éléments lexicaux, morphologiques, syntaxiques et phonologiques d'une langue et est-ce que l'apprenant peut regrouper tous ces éléments pour construire des mots ou des phrases ?
- La compétence sociolinguistique : renvoie aux règles socioculturelles et aux règles de parole, c'est-à-dire est-ce que l'apprenant est capable de produire et comprendre une parole privée à des situations sociales et conforme aux codes sociaux ?
- La compétence stratégique : permet de combler les lacunes des deux compétences (grammaticales, sociolinguistique) en impliquant la capacité d'adapter ses stratégies de communication à la diversité des relations qui existent entre les personnes et la possibilité de réagir à des événements imprévus.

De plus, Zaibek, suppose qu'« au niveau de la production, c'est-à-dire de dire ou de parler, la compétence est l'apprentissage de la prise de parole soit pour s'exprimer, soit pour communiquer dans un échange. »⁽⁴³⁾ C'est-à-dire que l'oral est de comprendre, et de parler, donc il faut mettre l'apprenant en situation de communication pure qu'il puisse développer une compétence à l'oral.

⁴² (1) Dell, Hymes, Vers la compétence de communication, Hatier-Crédif, Paris, 1984, P.60.

⁴³ Zaibek, H, L'enseignement du français langue étrangère en 3^{ème} A.P, INFPE, Algérie, 2008, P.8.

Enfin, la notion de compétence de communication reste toujours le noyau et la clé de voute de la didactique actuelle du F.L.E.

2.2.2. Compétence orale au moyen

La communication orale est l'une des clés de l'apprentissage aux cycles préparatoires, primaire, moyen et lycée.

Elle sert de levier pour activer la réflexion de l'élève et l'engager dans un dialogue structuré qui l'aide à produire du sens, à approfondir sa compréhension et à acquérir de nouvelles perspectives.

De même, enseigner l'oral devient une priorité pour tous les enseignants conscients du fait que la langue est un système d'expression et de communication visant la croissance personnelle à l'aide duquel l'élève peut se construire une identité.

Cette compétence joue un rôle primordial dans un programme d'enseignement équilibré, elle favorise le développement de la conscience phonologique et syntaxique et l'acquisition du vocabulaire et des structures sur lesquelles s'appuient les élèves pour comprendre, lire, écrire et communiquer en français.

L'enseignement moyen est la seconde étape durant laquelle l'apprenant parachève l'enseignement-apprentissage fondamental en se préparant au cycle suivant-le secondaire- et à la vie active.

Ici encore, le français joue un rôle fondamental dans le système éducatif où il est à la fois médium et matière d'enseignement. La maîtrise de cette langue s'avère indispensable pour l'acquisition des connaissances dans les autres disciplines.

Au moyen, l'enseignement du français vise à former la personnalité de l'élève pour faire acquérir à ce dernier la responsabilité et

l'autonomie ; là où s'émerge le rôle de l'enseignant qui doit essayer de commencer ce travail dès l'entrée des élèves à l'école, en cherchant avec doigté et patience à susciter et à soutenir le plaisir de parler et d'apprendre dans la langue française.

Les années du moyen constituent une étape déterminante, durant laquelle, les élèves doivent apprendre à s'exprimer et à organiser de manière efficiente leur jugement, c'est pourquoi il y'a quatre compétences générales sous-tendant les apprentissages de ce niveau :

- la maîtrise des principales formes de discours.
- l'acquisition des moyens et techniques d'expression efficaces.
- l'assimilation des connaissances culturelles utiles à construire une identité personnelle et sociale.
- la stimulation de l'imaginaire pour affiner la sensibilité et la créativité.

Donc, on apprendra à lire ; à écrire, à parler et à écouter à partir de ces bases communes.

2.2.2.1. La lecture

Au moyen, le collège doit être le lieu de développement de la capacité à lire tous les types de textes pour susciter par la même occasion le goût de la lecture pour faire de l'élève un lecteur performant et autonome, on combinera trois pratiques de classe :

- la découverte sous formes d'extrait d'ouvrage véhiculant d'une façon dynamique les valeurs culturels ciblées.
- l'étude d'œuvre intégral adapté au moyen.
- l'encouragement à la lecture libre d'ouvrage de la littérature, nationale, francophone, internationale ...etc

2.2.2.2. Etude de la langue

A l'issue du cycle moyen, les élèves doivent maîtriser le syntaxique et le morphologique, en même temps qu'ils enrichissent leur expression par l'usage du lexique adéquats. L'étude de la langue étant liée à la pratique bien comprise de la lecture, de l'écriture et de l'expression orale. Egalement, il faut centrer sur :

- **la grammaire** : les formes du discours, du texte, de la phrase.
- **l'orthographe** : l'orthographe lexicale, grammaticale, phonétique, verbal.
- **Le vocabulaire** : on veillera à regrouper les acquisitions récurrentes selon différents niveaux d'analyse, par exemple :
 - la structuration lexicale : déviation, emprunts ...
 - les relations lexicales : synonyme, antonymie, polysémie, etc.
 - les champs lexicaux.
 - les champs sémantiques.
 - l'énonciation, les niveaux de langue.
 - les figures de rhétoriques : comparaison, métaphore, périphrase, antithèse ...

Exercice d'analyse des erreurs dictées, rédaction ... toutes ces pratiques serviront de points d'appui aux remédiations souhaités.

2.2.2.3. Ecriture : la capacité et le goût de lire participent à la maîtrise des formes de discours rencontrés au niveau du moyen, c'est ainsi qu'à la fin du cycle, les élèves doivent être capables

- De produire un récit complet.
- De construire des textes argumentatifs (B.E.M).

- Les productions (écrites) des élèves doivent être des points d'appui pertinents pour l'étude organisée de la langue.

2.2.2.4. Expression orale

L'élève doit apprendre à écouter et à parler de façon claire et organisée dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle. Pour ce faire, après l'acquisition de la compétence, il doit être capable :

- De prendre en compte les éléments de la situation de communication.
- De considérer à bon escient le point de vue d'autrui.
- De prendre la parole dans les formes requises selon les contextes.
- De s'exprimer de façon appropriées selon l'auditoire du moment en outre, l'enseignant doit choisir des exercices de communication qui servent à développer la compétence orale.
- Il doit recourir aux moyens audiovisuels, tel que les jeux de rôle qui sont des moyens efficaces pour l'entraînement des élèves à la prise de parole réussie.
- Il faudra également se baser sur la récitation et la relier avec les opportunités pédagogiques de prises de parole.
- **La récitation** : déclamer les textes.
- **Le dialogue** : écoute et analyse de texte, lectures à haute voix : jeux de rôle.
- **La narration** : écoute et restitution
- **La description orale** : d'un objet, un paysage, une image, un personnage ...etc.
- **L'exposé** : sur un thème littéraire ou général.

2.2.2.5. Etude de l'image

L'enseignant veillera à préciser la relation entre texte et image pour dégager :

- La fonction illustrative de l'image.
- La fonction augmentation de l'image.
- En effet, l'étude de l'image se fera toujours en relation avec les pratiques de lecture, écriture ou expression orale pour étudier l'image, on pose les questions :
- Quel est le type d'image ? (dessin / B.D) tableaux, affiches...
- Qu'est-ce qui est montrée ? Qu'est-ce qui est exprimée par les mots ?
- Pourquoi ?

En fin, à travers une description des images on arrive à l'analyse d'un message visuel. Généralement, et dans ce sens, il faut signaler le rôle de l'enseignement du français au collège :

- **En 1^{ère} AM**, on permet à l'élève de renforcer les compétences acquises au primaire par la mobilisation des actes de parole dans des situations de communication plus diversifiées à travers la compréhension et la production de textes de type explicatif et prescriptif.
- **En 2^{ème} AM, et 3^{ème} AM** : on permet à l'élève de développer ses compétences pour faire face à des situations de communication encore plus diversifiées et plus complexes, à travers la compréhension et la production de textes de types narratif.
- **En 4^{ème} AM, on permet à l'élève** :
- De consolider la compétence acquise durant les deux précédents paliers en faisant face à des situations de communication encore plus complexes à travers la compréhension et la production de textes de types argumentatifs.

- De mettre en œuvre la compétence globale acquise au cours du cycle pour faire face à des situations scolaires, (examen du B.E.M et passage au secondaire) et extra scolaires (vie active).

Et à l’instar, de toutes les autres disciplines, le français doit offrir à l’élève à travers de multiples activités, l’occasion de mobiliser ces valeurs identitaires nationales et universelles relatives aux droits de l’homme, à la citoyenneté, à la préservations de la vie et du milieu de les mettre à profit et de les renforcer, d’enrichir sa culture et de se préparer à jouer un rôle dans une société démocratique *« l’enseignement / apprentissage des langues étrangères doit permettre aux élèves algériens d’accéder directement aux connaissances universelles, de s’ouvrir à d’autres cultures (...) les langues étrangères sont enseignées en tant qu’outil de communication permettant l’accès direct à la pensée universelle en suscitant des inter actions fécondes avec les langues et cultures nationales. Elle contribue à la formation intellectuelle, culturelle et technique et permettent d’élever le niveau de compétitivité dans le monde économique »⁽⁴⁴⁾.*

En effet, tout au long des quatre années de collège, un véritable apprentissage de l’oral se construit en classe de français. Il se base sur la pratique des échanges, de débats, sur l’expression d’émotions et de réflexions personnelles. Il passe aussi par la reformulation d’émotions et de réflexions personnelles. Il passe aussi par la reformulation de la pensée des autres, ici encore, le travail de l’oral aide à l’acquisition des compétences sociales et civiques, l’autonomie de l’élève dans sa prise de connaissance et contribue à faire du collège une école d’ouverture à l’autre et de tolérance.

⁴⁴ CF, référentiel général des programmes.

Sous la conduite de l'enseignant, les apprenants prennent la parole fréquemment, avec mesure et de façon organisée. Il veille à ce qu'ils s'expriment avec clarté et précision, dans un niveau de langue approprié en les encourageant régulièrement à expliciter leur pensée et à se soucier d'être compris de leur auditoire.

Alors, l'oral s'enseigne comme l'écrit. L'enseignant met donc en place des exercices variés et progressifs qui permettent aux élèves d'améliorer la qualité de l'expression, de travailler la mise en voix, la gestuelle et l'occupation de l'espace.

2.2.3. Compétence orale en 1^{ère} AM

Chaque année scolaire, il y'a de nouveaux élèves, les enseignants sont responsables de leur éducation et de leur enseignement, les apprenants arrivent sûrement avec des carences ou des insuffisances, c'est-à-dire ils n'ont pas assimilé certaines notions en grammaire, en vocabulaire, ou en conjugaison. Pour ce faire, le programme de 1^{ère} AM va essayer de développer des compétences discursives. De même il va aider l'apprenant à acquérir de nouvelles connaissances, et cette acquisition est un résultat d'une pédagogie d'accompagnement faite d'interactions entre apprenants et enseignants.

L'enseignement-apprentissage du français langue étrangère (F.L.E) en 1^{ère} AM va aider au développement de l'expression oralo-écrite en vue de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral (écouter / parler) et à l'écrit (lire / écrire) dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif.

Ainsi, l'apprentissage du français participe à la formation de l'apprenant en lui permettant l'accès à l'information et l'ouverture sur le monde.

En outre, les programmes sont structurés pour chaque niveau du cycle en compétence à installer à l'oral et à l'écrit.

Au 1^{ère} année moyenne, l'acquisition de la langue étrangère s'effectue à partir de situations de communication authentiques et signifiantes ; en classe, l'enseignant doit créer des situations de communication où les enjeux sont réels, et pour assurer une communication efficace, il doit avoir une stratégie durant la leçon. Il passe du modèle dans lequel il dirige le discours et transmet de l'information avec peu de participation de la part de l'élève au modèle dans lequel l'élève joue un rôle concret et actif dans son apprentissage de la langue cible (le français) en outre, pour enrichir la langue de l'apprenant, celle qui est le seul véhicule de la communication, l'enseignant doit fournir aux élèves un environnement stimulant et riche en langage, à titre d'exemple, les supports visuels, tels que les illustrations, les objets concrets, les banques de mots, les récits authentiques ...etc.

Au début, l'enseignant fournit aux élèves du vocabulaire et certaines structures dont ils ont besoin pour contribuer aux discussions. Progressivement, les apprenants peuvent repérer et utiliser le vocabulaire et les structures nécessaires, dans des situations de communication variées. Afin de favoriser la communication et d'encourager l'interaction entre les élèves, l'enseignant doit créer une atmosphère sécurisante où l'élève est encouragé à prendre des risques en connaissant que faire des erreurs est normale dans cette étape première.

Là, l'enseignant propose l'activité choisie, la stratégie d'apprentissage et l'évaluation proposée. Les élèves participent efficacement, écoutent activement, ainsi répondent aux questions directement.

Il convient d'ajouter qu'en communication orale, il y'a un lien étroit entre l'écoute, et la production orale, car la compréhension d'un discours à l'oral se fonde sur l'écoute qui permet de découvrir les structures de la langue. Ainsi, dans la classe, les deux composantes de la communication orale, l'écoute et la production orale, doivent être travaillées en interaction, parce qu'ils servent à établir les structures cognitives nécessaires à la compréhension.

2.2.3.1. Les pré-requis de la compétence orale au primaire

Selon le programme élaboré par le ministère de l'éducation nationale, et grâce aux compétences à installer chez l'apprenant au primaire, il peut développer en fin d'année ses compétences à l'oral comme à l'écrit,

« l'enseignement du français au primaire a pour but de développer chez les jeunes apprenants des compétences de communication à l'oral à l'écrit »⁽⁴⁵⁾, en effet, on

a constaté deux compétences à l'oral :

a) La compétence de compréhension orale (écouter)

L'élève peut construire le sens d'un message oral en réception, il mobilise ses savoirs du système phonologique et prosodique. Aussi, il identifie la situation de communication en saisissant la portée du message oral.

⁴⁵ (1) Nouveau programme du 3^{ème} A.P, P.3.

b) La compétence d'expression orale (parler)

A travers l'acquisition de cette compétence, l'élève peut réaliser des actes de paroles divers, dans plusieurs situations d'échange, et cela par la prise de parole pour exprimer, raconter, donner un point de vue et argumenter. Il devient aussi capable de produire un énoncé compréhensible et communiquer facilement en répondant aux questions posées. L'apprenant pourra se situer dans un jeu de rôle ou une situation interactionnelle.

Enfin, c'est en 1^{ère} AM qu'on doit aider l'élève à devenir plus autonome dans l'utilisation de la langue tant à l'oral qu'à l'écrit.

Par conséquent, au primaire, le niveau de langage oral des apprenants (niveau du vocabulaire, maîtrise du sens, compréhension syntaxique) est déterminant dans l'acquisition de la lecture, donc il y'a un travail spécifique sur l'oral qui doit donc être au centre des préoccupations des enseignants afin que les élèves abordent l'apprentissage de la lecture, ce travail doit avoir pour objectif d'enrichir le vocabulaire de l'élève, préciser le sens des mots en les utilisant dans des contextes variés et les confronter à des structures syntaxiques plus complexes que celles du langage conversationnel. En outre l'enseignant doit lire à haute voix les histoires, parfois répéter la même histoire plusieurs fois.

De ce fait, l'apprenant s'imprègne du sens des mots et de la structure du texte. Il est également important de permettre à chaque apprenant de s'exprimer à haute voix dans le contexte de la classe ou dans de petits groupes de niveau, en corrigeant ses erreurs syntaxiques, déformations de mots, etc.

En effet, si l'enfant est entraîné à manipuler les unités du langage, par exemple en apprenant à identifier, segmenter, et fusionner des sons, il sera capable d'utiliser la syllabe et le phonème.

Cette capacité étant indispensable pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. De même, avant d'apprendre le code alphabétique, l'enfant doit se rendre compte que les sons des lettres sont en rapport avec les sons du langage.

2.2. 3.2. Le profil d'entrée de l'apprenant de 1^{ère} A.M à l'oral

A son entrée en 1^{ère} année moyenne, l'élève a déjà été exposé à la langue française durant quatre ans au primaire.

il a développé des attitudes de bon auditeur notamment à des textes narratifs comme les histoires, les raconter également, lire à haute voix des textes variés, donc, il arrive à bien interagir en classe en acquérant des méthodes de travail individuelle et de groupe.

Il est évident donc que l'élève de 1.A.M en s'appuyant sur des acquis précédents du primaire, il comprend les questions posées par son enseignant et répond facilement et cela signifie que sa compréhension orale est déjà animée au primaire.

Un profil d'entrée représente ce que l'apprenant est censé avoir acquis l'année ou le cycle précédent, en terme de compétences réceptives et productives.

Le profil d'entrée de l'élève de 1^{ère} année moyenne apparait sous forme de compétences ⁽⁴⁶⁾ :

⁴⁶ Guide de français, 1^{re} année moyenne, Office national des publications scolaires, P .P.P,12.13.14

a) compétences en compréhension orale et en expression orale

En 1 A.M, l'élève est en mesure de :

- Réagir à des sollicitations verbales par un comportement approprié : verbal ou non verbal.
- Rendre la parole de façon autonome et s'exprimer de manière compréhensible dans des séquences conversationnelles.
- Dire un poème.
- Questionner, répondre et s'exprimer à partir d'un support écrit ou visuel.

b) Compétence de lecture

- Lire couramment (prononciation correcte, bonne articulation, respect des liaisons et de la prononciation).
 - Lire d'une manière expressive (rythme, ton , intonation).
 - Émettre des hypothèses de lecture en s'appuyant sur l'image du texte.
- Identifier à partir d'une lecture silencieuse :

- * les personnages d'un texte.
- * les enjeux d'un récit.
- * les actions entreprises.
- * les résultats obtenus.
- * Les objets et les lieux.
- * reprendre l'essentiel d'un texte lu.
- * donner un avis personnel sur un texte.

c) Compétence en expression écrite

- Utiliser correctement les caractères des différents types d'écriture : scripte, cursive, majuscule et minuscule.
- Ecrire pour communiquer ce qu'il a compris.

- Ecrire pour s'exprimer librement dans des situations de communication simples et courantes.

d) Compétence linguistique

- **En vocabulaire**

- Chercher la signification d'un mot dans un dictionnaire à partir de l'ordre alphabétique.
- Découvrir le sens d'un mot dans un contexte.
- Constituer quelques familles de mots. Trouver des synonymes et des antonymes.
- Appliquer les règles simples de formation (préfixation-suffixation)

- **En grammaire**

- Identifier la nature des mots qui accompagnent le nom (déterminants et adjectifs) et le verbe (les pronoms, les G. prépositionnels).
- Identifier les éléments d'une phrase à trois constituants (identifier les différents types de phrases).
- Appliquer les règles d'accord dans le G.N et G.V.

- **En conjugaison**

- Utiliser les formes verbales du discours (celles liées au moment où l'on parle).
- Situer les moments d'un récit sur l'axe des temps.

Ces différentes capacités doivent être vérifiées au début d'année par le biais d'une évaluation qui doit cibler les quatre compétences. Pour évaluer la compétence orale en 1^{ère} AM, l'enseignant propose un test évaluatif, en s'interrogeant si l'apprenant est compétent pour comprendre un document oral et s'il est capable de produire un discours oral comme le stipule le programme. En effet, comme les quatre compétences sont appelées à être développées dans chaque cycle et pour

chaque année, elles doivent faire l'objet d'une évaluation à "l'entrée" et à "la sortie".

Ces capacités figurant dans le profil d'entrée constituent la base du nouveau parcours d'apprentissage.

2.2.4. Les composantes de la compétence de communication

D. Hymes propose cinq types de maîtrise ou bien de composantes sur lesquelles repose toute une compétence de communication.

2.2.4. 1. La composante sémiotique ou sémiolinguistique

Cette compétence concerne tous les savoirs et les savoir – faire, les représentations (images, attitude..) qui ont un rapport avec la langue (dans ses fonctionnements phonologiques / phonétique, lexicosémantiques et grammaticaux), et aussi les systèmes signifiants liés à la linguistique :

- à l'oral : la gestualité, la mimique.
- à l'écrit : la graphie et la ponctuation.

2.2.4. 2. La composante référentielle

S. Moiron définit la compétence référentielle comme *« la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leur relation »*⁽⁴⁷⁾ c'est-à-dire, tout ce qui concerne les savoirs, les savoir-faire et les représentations de l'univers auquel renvoie ou bien dans lequel circule telle ou telle langue. (le territoire, le cadre climatique, géologique, zoologique, la société, la démographie ...).

2.2.4.3. La composante discursive-textuelle

Concerne les savoirs et les savoir-faire qui ont une relation avec l'énoncé (discours et message), et le fonctionnement des connaissances

⁴⁷ S. Moiron : Apprendre à communiquer en langue étrangère, P.20, in Henri.Boyer, Michelle Butzbach, Michelle pendantx, Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère, Corinne Booth-Odot, France, mai, 2001, P.48.

des différentes formes textuelles et la mise en discours (commutation entre les phrases, la cohérence du projet argumentatif, ou narratif, récit ...).

2.2.4. 4. La composante sociopragmatique

Cette composante a trait aux savoirs et les savoir-faire, les représentations concernant la mise en œuvre d'objectifs pragmatiques qui doivent conformer les normes et légitimités, la façon d'utiliser le langage dans les situations de communication interactionnelles et sociales.

Comment répondre, (par l'oral ou par l'écrit), participer, discuter avec autrui ...?

2.2.4.5. La composante éthno-culturelle

Cette compétence concerne la maîtrise des connaissances, des avis et des représentations collectives qui est en rapport avec les différentes identités (sociales, ethniques – religieuses, politiques ...) qui coexistent ou s'affrontent sur le « marché culturel ».

2.3. L'acquisition de l'expression orale

Il est évident que l'homme acquiert l'oral avant d'aller dans une structure d'apprentissage et précède toujours l'écrit, car les apprenants apprennent à parler la langue maternelle bien avant d'apprendre à écrire, alors la communication orale commence chez eux avant d'aller à l'école, c'est-à-dire au début de leur apprentissage.

Avec l'étape de scolarisation, ils souhaitent être capable de communiquer oralement et acquérir une compétence de compréhension et d'expression orale.

L'expression orale constitue un objectif fondamental de l'enseignement des langues étrangères. Actuellement la didactique des

langues met la communication orale au premier plan de ses priorités, on trouve que l'objectif de tout un processus d'enseignement/ apprentissage d'une langue étrangère est l'acquisition d'une compétence de communication et cela afin de rendre les apprenants capables de se débrouiller dans différentes situations de communication.

En effet, l'acquisition d'une compétence de communication nécessite l'acquisition de savoir-être, alors, au cours de son apprentissage, l'apprenant développe progressivement, des savoirs, des savoir faire, au niveau linguistique, socioculturel et des stratégies de la communication ; c'est ce que comme affirme Dolz et schneuwly « *l'essentiel, pour une didactique qui pose la question du développement de l'expression orale, n'est donc pas tant de caractériser l'oral en général et le travail exclusif sur les aspects de surface de la parole, mais plutôt de connaître diverses pratiques langagières orales et les rapports très variables qu'elles entretiennent avec l'écrit* », (Dolz et Schneuwly⁴⁸, c'est-à-dire, il s'agit de se pencher sur différentes variétés de l'oral, ou plus justement sur les différentes stratégies de la communication orale, sachant qu'elles varient selon les locuteurs et les contextes.

En classe du F.L.E l'expression orale pose toujours un problème chez les apprenants qui ont des lacunes pendant la prise de parole, or, la tâche principale du professeur consiste à faire parler les apprenants, c'est-à-dire à favoriser cette prise de parole.

D'un point de vue didactique, pour améliorer l'expression orale, l'enseignant peut utiliser des activités ludiques qui détendent l'atmosphère entre les apprenants. Il peut aussi organiser des conversations à deux ou à trois qui rendent plus facile, le dialogue, il

⁴⁸ Dolz, Joaquim et Schneuwly, Bernard (1998), pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école, paris, **ESF**

prise de parole y'étant plus aisé que devant l'ensemble de la classe. Il s'agit ici de sortir de l'interaction enseignant / apprenant et en créant les conditions d'une communication qui minimisent ce qui empêche la prise de parole devant les autres.

On peut dire que l'enseignant doit encourager les apprenants à apprendre la parole en classe et valoriser leur production et cela à travers des activités variés : jeux de rôle, faire des exposés, parler spontanément, lecture à haute voix, ou l'oralisation de l'écrit, celle qui joue également un rôle fondamental dans l'acquisition de la compétence orale. Ainsi, elle présente également un moyen très intéressant pour un travail sur la langue dans ses différents aspects : prononciation, prosodie, élocution, compréhension, vocabulaire, discussion, interaction, analyse, résumé, synthèse.....etc.

De même, pour les apprenants, elle est un moyen de préciser leurs représentations orthographiques, phonologiques des mots, et ainsi elle est considérée comme un support à l'apprentissage et la compréhension du texte. D'après Vald « *La lecture-modèle de l'enseignement permet de fournir des bases d'apprentissage de la prononciation correcte en langue étrangère, elle propose une segmentation du texte, segmentation qui va servir de base à l'explication, elle sert enfin pour les questions d'ancrage pour les questionnements qui vont suivre* »⁴⁹

2.4. Évaluation de l'oral

L'évaluation est un processus qui sert à réguler l'apprentissage, elle est un diagnostic dans laquelle l'enseignant recueillir les informations sur les points faibles et les points forts de l'apprenant parce que« *L'évaluation*

⁴⁹ Vald, Monica(2008) : « la lecture à haute voix en FLE au niveaux avancés. Etude sur un corpus de programmes et de manuels roumains pour le lycée (1970-2000), in Cortier C , Bouchard B. (coord), en le français dans le monde,43., janvier ,CLE international, Paris, 38-49

est (...) un processus continu, étroitement liée à l'enseignement et à l'apprentissage, et doit être planifiée en même temps que ceux-ci»⁵⁰. A travers l'analyse des acquis et des erreurs constatées pendant les séances d'expression orale, l'enseignant peut réorganiser la leçon en fonction des lacunes ou des besoins et cela afin d'améliorer l'apprentissage et guider au mieux l'apprenant vers la réalisation des objectifs.

Atteindre ce but, exige de l'enseignant de jouer en classe le rôle d'un évaluateur, à travers l'observation quotidienne de ses apprenants durant la leçon, il contrôle les conversations et le discours parlé, et examine les réponses aux questions posées. En outre, il essaye d'évaluer la lecture des apprenants et précisément la prononciation des mots, l'articulation des phonèmes...etc. Enfin, il arrive à marquer le degré d'évaluation ou la régression de la compétence orale chez chaque apprenant.

Parallèlement, nombreux enseignants constatent que l'évaluation de l'oral est délicate et difficile, il n'est donc pas facile pour les enseignants d'évaluer les aspects de l'oral qui influencent les productions langagières en classe.

De même, les études sur la didactique de l'oral signalent la difficulté de son évaluation, soit, suivant l'argument le plus courant à cause des apprenants qui dissuadent l'enseignant d'évaluer leurs productions, soit à cause du caractère de l'oral lui-même comme objet difficile à évaluer. Plusieurs didacticiens et chercheurs n'ont pas caché l'aspect ardu dans l'enseignement de l'oral « *C'est un objet difficile à cerner et par conséquent ardu à scolariser. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'enseignement de l'oral peine à s'imposer comme véritable discipline du Français* »⁵¹ Car tel que le note **Maurer** « *la communication de l'oral serait un processus complexe*

⁵⁰ Ministère de l'éducation de l'Ontario, 2003, p .11

⁵¹ Pour un enseignant de l'oral : initiation aux genre formels, Joaquin-Dolz, p11

*difficilement critériable, ne pouvant être soumis, contrairement à d'autres activités à des procédures d'évaluation »*⁵²

De son côté Lafontaine ajoute que l'oral en classe de Français « présente une problématique particulière en ce qui concerne les variétés du langage oral »⁵³

2.4.1. Évaluer la compréhension orale

La compétence de réception orale est la plus difficile à faire acquérir alors qu'elle reste la plus indispensable. Sans compréhension orale, l'apprenant entre dans une situation « *d'insécurité linguistique* », donc il s'agit d'écouter pour comprendre une information globale particulière, détaillée ou implicite, comme le soulignent Cuq et Gruca « *la compréhension suppose la connaissance du système pédagogique ou graphique et textuelle, la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques véhiculées, mais aussi la connaissance des règles socioculturelles et la communauté dans laquelle s'effectue la communication, sans oublier les facteurs extralinguistiques qui interviennent notamment à l'oral comme les gestes, les mimiques ou tout autre indice qu'un locuteur utilise inconsciemment* »⁵⁴

Cela nous incite à dire qu'évaluer la compréhension orale c'est se doter d'outils qui permettent le repérage d'information à l'écoute d'une chaîne sonore en fonction des objectifs.

Pour ce faire, l'enseignant peut faire des exercices d'écoute à titre d'exemple le QCM, le texte d'appariement ou les textes à trous. Ces activités servent à l'apprenant à comprendre les accents, le ton, la compréhension des interactions, des enregistrements, des émissions de

⁵² Maurer, Bruno (2001) : Une didactique de l'oral. Du primaire au lycée, Bertrand-Paris, Lacoste

⁵³ Lafontaine, Lizanne, (2001) : Enseigner le français oral au Québec : vivre la variété des usages et des normes, en le Français dans le monde, Carton F.

⁵⁴ Cuq, Jean-Pierre Gruca Isabelle (2003) : Cours de didactique du français. Langue étrangère et seconde, Grenoble, PUG

radio...etc. D'où, un travail qui nécessite l'engagement de l'ensemble de la classe dans la compréhension et la production. Il est question de faire écouter un texte et demander aux apprenants de préparer des questions et que ceux qui écoutent vont répondre, ce travail est basé sur la phonétique, car la production correcte des sons permet une production appropriée du sens.

2.4.2. Évaluer la production orale

Évaluer la capacité de l'apprenant à l'oral exige avant tout que celui-ci soit placé dans une situation authentique ou quasi authentique de production, cependant, cette évaluation est la plus difficile à évaluer du fait de son caractère éphémère.

2.4.3. L'évaluation immédiate

Dans cette évaluation, l'enseignant intervient au cours des échanges sous formes de reprise ou reformulation. Selon les dires de Desmons et Al (2005,32)⁵⁵, on compte cinq modalités verbales d'évaluation :

- L'évaluation positive directe : la production des apprenants est prise telle quelle accompagnée de termes évaluatifs tels que « oui », « bien », « d'accord », etc.
- L'évaluation positive indirecte : dans laquelle l'enseignant reprend l'énoncé de l'apprenant sans marques de satisfaction.
- L'évaluation négative indirecte consiste à la reprise de l'énoncé fautif de l'apprenant en le corrigeant; mais sans jugement ni marqueurs négatifs.

⁵⁵ Desmons, Fabienne et al. (2005) : Enseigner le FLE, pratiques de classe, Paris, Belin

- L'évaluation négative directe : c'est la même que la précédente à laquelle on ajoute des commentaires.
- L'absence d'évaluation : l'enseignant n'intervient pas dans les échanges verbaux. Il n'intervient qu'à la fin de la prise de parole.

2.4.4 L'évaluation différée

Ce type d'évaluation permet à l'enseignant d'avoir du recul par rapport aux apprenants, il a l'avantage de ne pas interrompre la production orale de ces apprenants, pour ce faire l'enseignant ne doit pas évaluer l'apprenant au cours de la production, ne l'empêche pas dans sa prise de parole.

Pour éviter le blocage d'une communication, la correction des fautes ne doit intervenir qu'à la fin de l'activité, cela sert à associer les apprenants qui sont amenés à repérer et corriger leurs fautes et surtout les interpréter et s'auto-évaluer. En générale, évaluer n'est pas seulement chercher des fautes pour les corriger, mais faire régulièrement le point sur les acquis.

2.4.5. Les types d'évaluation

Les trois types d'évaluation s'effectuent à des moments propices selon l'objectif d'enseignement :

2.4.5.1. L'évaluation diagnostique

Elle est effectuée au début d'une unité ou d'une étape. Elle sert à déterminer les connaissances et les habiletés acquises par l'élève avant le début de l'enseignement.

2.4.5.2. L'évaluation formative

Elle est effectuée tout au long de l'apprentissage et de l'application des acquis. Elle sert à déterminer comment l'élève procède, ce qui

l'empêche de progresser et comment il ou elle peut améliorer son apprentissage.

2.4.5.3. L'évaluation sommative

Elle est effectuée à la fin d'une unité ou à tout autre moment jugé opportun. Elle sert à déterminer le niveau de développement des compétences visées et la satisfaction des attentes.

2.4.6. Les outils pour évaluer la compétence orale

En réalité, pour l'oral comme pour les autres domaines d'enseignement, les outils d'évaluation sont la partie visible de l'iceberg constitué par le socle de compétence qui font l'objet d'un enseignement et d'un apprentissage « dis moi ce que tu évalues, je te dirai ce que tu enseignes ».

Alors, l'oral est évaporable, se passe et fait intervenir plusieurs compétences difficiles à observer lorsqu'il faut évaluer les productions. L'enseignant s'interroge sur le comment faire pour qu'à la fois évaluer des apprenants prenant la parole en équipe ou individuellement, observer les interactions entre les participants, observer le non verbal, les éléments prosodiques et le registre de langue, faire participer l'auditoire, amener les élèves à ne pas apprendre un texte par cœur.

Certains outils permettent à l'enseignant d'évaluer l'oral et de porter un jugement professionnel éclairé, nous citerons

- Les questionnaires à choix multiples (Q.C.M).
- Les exercices de paire.
- Des questionnaires à réponses ouvertes et courtes
- Des tableaux à éléments lacunaires.

2.5. Tentatives d'amélioration de la compétence orale

Nous avons constaté dans notre étude que le niveau de compétence à l'oral en français désigne le degré de facilité avec laquelle un apprenant peut comprendre et s'exprimer à l'oral dans cette langue, c'est pourquoi, le développement des compétences à l'oral reste toujours l'objectif à atteindre pour l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère.

Ainsi, notre enquête a trait aux compétences à faire acquérir à l'oral en contexte scolaire en améliorant et en renforçant la mémorisation et le réemploi des acquis langagiers pour faciliter une prise de parole et une expression orale satisfaisante.

Pour contribuer au développement de la compétence orale, nous citons des tentatives présentées ci- après qui favorisent le développement des compétences langagières des apprenants et permettent d'améliorer le rendement.

2.5.1. Valoriser l'effort

Les enseignants félicitent chaque tentative, si minime soit elle, afin d'encourager la prise de risque.

2.5.2. Capter l'attention de l'élève

Pour attirer l'attention de l'apprenant avant de lui adresser la parole, les enseignants s'assurent d'avoir établi un contact avec lui ou elle (par exemple, en le ou la nommant) ils maintiennent son attention en appuyant leur message par des expressions faciales et corporelles.

2.5.3. Augmenter le temps de réflexion

Les enseignants s'assurent toujours de donner un temps d'attente à l'apprenant lors d'une question pour lui permettre d'organiser ses idées et de trouver les mots justes pour la réponse.

En effet, pour renforcer les acquis des apprenants, il faut les stabiliser en sollicitant la correction par l'élève et par ses camarades, ou par la recherche des synonymes afin de mémoriser l'information, en mémoire ou en cahier afin d'éviter l'utilisation des acquis instables de la part de l'apprenant.

2.5. 4. Adapter le vocabulaire

Au début de l'enseignement-apprentissage de la langue, les enseignants utilisent des mots d'usage courant connus des apprenants, dans des phrases courtes et simples au fur et à mesure que ces apprenants développent leur habiletés langagières, il convient d'utiliser un vocabulaire de plus en plus élaboré et des phrases plus complexes afin d'enrichir le bagage langagier.

Pour atteindre cet objectif l'enseignant leur offrira des équivalences d'expression nuancées, par exemple avec des termes plus ou moins forts et selon ce que l'on veut exprimer. Cette démarche aide les apprenants à approfondir leur idées (expliquer, préciser, justifier les énoncés).

2.5.5. Faire des comparaisons

Les enseignants utilisent des similarités et des différences pour permettre aux apprenants de rattacher les nouvelles connaissances à leurs connaissances antérieures dans le but de développer des schèmes de références et de pensée plus complexes c'est à partir de comparaisons qu'on amène les apprenants à faire des analogies.

2.5.6. Enseigner les phrases interrogatives

Les enseignants modèlent l'utilisation des phrases interrogatives pour que les apprenants comprennent et intègrent le questionnement dans leurs conversations quotidiennes. Ils prévoient des activités ludiques pour enseigner la structure des phrases interrogatives et offrent des choix de réponses lorsque la question n'a pas été comprise.

2.5.7. Répéter

Les enseignants répètent les structures, les expressions ou les questions. Ils articulent toujours clairement et utilisent des phrases courtes et un débit lent. Ils incitent les apprenants à réutiliser, le plus rapidement possible, les nouvelles connaissances, de façon naturelle et en contexte.

2.5.8 Reformuler

Les enseignants redisent correctement ce que l'apprenant vient de dire en modelant la forme, la structure, le vocabulaire ou la prononciation. Ils rendent plus explicites les subtilités de la langue française et peuvent aussi demander à l'élève de redire en ses propres mots pour s'assurer de sa bonne compréhension.

2.5.9. Modeler

Les enseignants modèlent des stratégies et des activités à haute voix devant les apprenants par exemple, la façon de s'engager dans une discussion, faire une réflexion en utilisant des déclencheurs tels que : ceci me fait penser à ..., je me demande si ..., je pense que ... etc.

2.5.10. Utiliser les supports visuels

Lorsqu'ils expliquent de nouveaux concepts, les enseignants accompagnent leur enseignements de matériel en deux ou trois

dimensions (objet, photographies, maquette) ces supports aident les élèves faire des liens avec leurs connaissances.

2.5.11. Utiliser des supports auditifs

Les enseignants utilisent divers support auditifs pour développer la conscience phonologique et syntaxique des apprenants , ils peuvent par exemple , placer des cassettes des chansons , des comptine et des récits dans le centre d'écoute ainsi , enregistrer la lecture d'un livre et mettre le livre et la cassette dans le centre d'écoute.

Enfin, il convient d'ajouter que le développement de l'expression permet d'approfondir la réflexion et de structurer la pensée des élèves en évoluant leur esprit d'analyse et de synthèse.

Chapitre 3 :

*D'une étude analytique à une
amélioration de l'expression et de
la compréhension orale chez les
apprenants de la première année
moyenne*

3.1. L'évaluation de la compétence orale en situation de classe des élèves de 1^{ère} année moyenne

3.1.1. Enquête et analyse

Notre étude a pour ultime objectif l'observation, la découverte et l'analyse des situations de communication en classe du F.L.E en se basant sur l'examen des séances d'expression orale chez les élèves de 1^{ère} année moyenne en F.L.E pour déceler les niveaux des apprenants et leurs capacités à l'oral.

Pour ce faire, nous avons été amené à procéder par le biais de différents tests qui pourraient répondre à nos interrogations préalables à savoir :

- Est-ce que les élèves de première année moyenne peuvent produire un énoncé cohérent ayant trait au récit ?
- Est-ce qu'ils sont capables de construire un énoncé organisé pour commenter ?
- Les apprenants arrivent-ils à échanger en classe en s'appuyant uniquement sur l'oral ?
- Les apprenants sont-ils en mesure de décrire oralement ?

Ces interrogations représentent à notre avis un tremplin que tout enseignant de première année doit vérifier afin d'arrêter le profil d'entrée des apprenants en expression orale et par conséquent de veiller à pallier aux insuffisances constatées ; cela déterminera les activités à mettre en place pour une meilleure prise en charge de ces apprenants dans le domaine de l'oral.

Avant de procéder à analyser par le biais de trois séances d'expression orale, nous avons jugé utile de rappeler la démarche utilisée au cycle moyen dans l'enseignement-apprentissage du FLE à

savoir « *la pédagogie du projet* » qui organise les apprentissages en séquences, c'est-à-dire une méthode d'organisation des activités qui regroupent des contenus divers autour d'un ou plusieurs objectifs.

Les activités se fondent sur la pratique des quatre domaines (écouter / parler / lire / écrire). Le projet est donc l'élément qui rassemble les intentions, les activités et les moyens utilisés dans la classe, c'est le moteur de tous les apprentissages. Nous citons qu' en situation de classe, les innovations porteront sur l'importance accordée à l'oral, comme forme première dans l'échange langagier, ce qui incite l'apprenant à apprendre l'écoute et la prise de parole. Cet apprentissage se poursuivra de la première à la dernière année de l'enseignement moyen.

Concernant l'écrit *la pédagogie du projet* lui réserve une place importante, « *Il est un moyen de communication et l'acte d'écrire fera l'objet d'un enchaînement méthodique réfléchi, consenti à travers des activités de lecture, d'écriture /réécriture* »⁽⁵⁶⁾.

A travers les activités d'écrit, l'apprenant peut produire un écrit de petits textes, peut lire et surtout maîtriser les aspects graphiques du français. Pour ce faire, toute pratique enseignante doit prendre en considération, les programmes officiels ainsi que les documents d'accompagnement qui mettent l'accent sur la mise en place d'une compétence orale. Cela ne signifie en aucun cas une application sans une adaptation au contexte classe et au niveau des apprenants. Cette mise en place, le choix des activités et des tâches est laissé à la discrétion de tout enseignant. La bonne gestion pédagogique exige en

⁵⁶ Iddou Said Oumar Malika, Absi Fadila, Plaisir d'apprendre le Français le guide de l'enseignant, première année de l'enseignement moyen, Edition Alger, 2004, P.P 5.6.

effet, cette prise en compte de la classe et des apprenants auxquels cet enseignement-apprentissage est décerné.

3.1.2. Echantillon du travail

Notre objectif est de procéder par trois séances d'expression orale et les enregistrer pour les analyser; nous nous sommes basés sur un support iconique pour faciliter l'expression orale chez l'apprenant et l'aider dans la reformulation de l'énoncé.

Le support représente des images proposées par le manuel scolaire, celles qui présentent deux étapes d'un récit, la situation initiale et le déroulement des événements. Durant la leçon nous avons demandé aux élèves de s'exprimer oralement en imaginant les actions et en décrivant le contenu des images.

Pour la réalisation de cette expérience nous avons choisi deux classes de 1^{ère} année moyenne comme échantillon à étudier, ces classes comportent différents apprenants où le nombre des filles est plus élevé que celui des garçons, en effet dans ces classes nous avons pour la première 29 filles pour 11 garçons quant à la deuxième nous avons x garçons pour x filles. et de différents des filles et des garçons.

Le niveau des apprenants est différent et varie d'un apprenant à l'autre et reflète l'hétérogénéité de la classe de première année moyenne.

3.1.3 Les apprenants

L'apprenant est un partenaire essentiel de la communication pédagogique et toute étude centrée sur ce partenaire ne peut se réaliser à son insu. Cependant, pour notre étude qui consiste à analyser les

séances d'expression orale, nous avons choisis des élèves ayant un niveau de scolarité plus ou moins équivalent.

Notre choix s'est porté sur des apprenants de première année moyenne, âgés entre treize et quatorze ans, ces apprenants n'ont pas découvert le programme conçu selon *la pédagogie du projet* à l'école primaire mais ils ont travaillé avec (*l'Unité Didactique*).

Il est à signalé aussi que ces élèves ont commencé leur apprentissage du français en 2^{ème} année fondamentale, ils ont quatre années d'enseignement-apprentissage du FLE au primaire.

3.1.4. Lieu d'enquête

Notre classe de première année moyenne, classe où notre enquête s'est déroulée se trouve dans l'école Chergui Mekki à Zéribet El-Oued dans la wilaya de Biskra et loin de quatre-vingt kilomètres du chef lieu de la wilaya.

Dans cette école on y trouve quatorze salles de classes, deux ateliers de physique et deux autres pour les sciences naturelles, elle comporte aussi une librairie, un terrain de sport et une salle de professeurs.

3.2. Manuel scolaire et expression orale

La séance d'expression orale est une occasion offerte à l'apprenant pour réagir devant une situation de communication qui se situe à la fin d'une phase d'observation d'un support iconique ou d'un support linguistique (texte). Durant cette séance l'élève est sollicité à prendre la parole, questionner, répondre et s'exprimer à partir des illustrations du texte à étudier ou d'un texte écouté.

3.3. Expérience

Comme nous l'avons souligné précédemment l'étude de notre corpus sera basée sur l'examen de la production orale chez les apprenants de la 1ère année moyenne en centrant notre étude sur la façon de prononcer des phrases, des mots, des lettres et des sons.

Nous avons procédé par un exercice où nous avons demandé aux apprenants de décrire en termes simples l'image A et l'image B celles qui représentent les étapes d'un récit, la situation finale et le déroulement des événements.

Quant à la deuxième séance nous avons demandé aux apprenants d'expliquer le cycle de l'eau dans la nature en leur posant différentes questions sur les éléments qui forment le thème de l'eau.

Les séances proposées comportent une préparation de dix minutes d'observation et d'échange, puis nous leur avons demandé de s'exprimer spontanément et de répondre aux questions posées sur les personnages, le lieu et le temps.

Dans ce travail pratique nous nous sommes basés sur des images, parce que l'apprenant a besoin de passer par un support iconique ou écrit pour pouvoir imaginer, regrouper les idées puis produire de la parole.

Les leçons que nous avons réalisées sont similaires en ce qui a trait à la forme mais sont différentes concernant le contenu

3.4. Démarche et analyse

Analyser l'expression orale des apprenants, veut-dire analyser l'articulation et la prononciation des lettres chez l'apprenant donc nous sommes, en face des difficultés éprouvées par les apprenants et qui

relèvent du domaine de la phonétique articulatoire ayant trait aux lettres, aux sons, voire aux phonèmes.

Pour une meilleure prise en charge de l'analyse des productions orales des apprenants nous avons jugé utile de répartir cette analyse en trois moments qui correspondent aux séances :

3.4.1. Première séance : Pré-test

C'est une séance durant laquelle l'enseignant observe l'expression orale des apprenants, et découvre leurs erreurs au niveau de la parole et surtout en ce qui concerne l'articulation des phonèmes ; l'enseignant repérera ainsi les différentes difficultés de prononciation des lettres, des sons, des voyelles, des semi-voyelles, des consonnes ...ce qu'on l'appelle : la phonétique articulatoire.

Pour aider l'apprenant et le susciter à parler ou à s'exprimer oralement, nous avons posé des questions motivantes sur des images proposées par le livre scolaire, nous avons demandé aux apprenants d'observer l'image A et l'image B puis exprimer.

Les questions posées par l'enseignant sont citées dans le tableau suivant :

Image A	Image B
<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que vous voyez dans l'image A ? - De quoi se compose-t-elle ? - Quel est le nombre des personnages ? Que font-ils ? - Est-ce qu'ils sont des garçons ou des filles ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Que représente l'image B ? - Ahmed et Ali jouent à côté de quoi ? - Où Ali jette-t-il le ballon ? - Où le ballon tombe-t-il ? - Enfin que décident les deux garçons ?

Les apprenants ont répondu dans leur majorité à ces questions mais le problème réside dans leur prononciation des phonèmes et des mots ; leurs réponses sont résumées dans le tableau suivant :

- *Je regarde un doux garço
- * C'est miso
- * Les erbes
- * Ahmed et Ali c'est football
- *Regarde Ahmed et Ali jouer le ballon
- *C'est enfant grande
- *Ahmed ballon cest ballon
- * Il frappe le personne
- * Ils jouer le ballon et jardin
- *Les images le b
- * Doux
- *Des arbres et misons
- * Je regarde un deux garçons
- * Je regard un deux garçons le joue, le milieu sportif
- *C'est miso
- *Ahmed et Ali c'est un football
- * Regard Ahmed et Ali joueurs le ballon
- *Ahmed, Ali joueurs sportif
- * C'est un enfant grande
- * Ahmed la joute le personne
- * Ahmed ballon c'est un garçon
- * Ahmed est tirer le ballon

- * Ahmed est tirer le ballon et le jardin
- * Ahmed ballon à la maison
- *Jette Ahmed le ballon en la maison
- * Il frappe le personne
- * Le garçon Ali et Ahmed les joue
- * Ahmed Ali sportif à la maison
- * Ahmed Ali jouer le ballon de maison
- * Passe le ballon, frappe le garçon
- * Passe le ballon, frappe le ballon dans ce tête de personnage
- * Ahmed passer le ballon en la tête du personne
- * Tire le ballon
- * Ahmed et Ali jouer le ballon et jardin
- * Il y'a un Mison
- * Ahmed et Ali est tire
- * Les images –image le ballon –tire le ballon et tête le garçon

3.4.2. Deuxième séance : Le test

Il est question du second moment où ce que nous avons appelé le *test* proprement dit où les apprenants sont appelés à produire de l'oral, lequel moment est consacré à la découverte de l'erreur, son analyse et la possibilité d'y remédier en procédant par une autocorrection en se basant non pas sur l'orientation de l'enseignant.

Le tableau suivant résume les erreurs et les corrections possibles données par les apprenants.

Erreur	Interprétation
<p>1) *Le ballon tombe dans le mur</p> <p>2) *Il joue de l'ordinateur</p> <p>3) *Garçon dans le ballon le jardin</p> <p>4) *C'est un personne grande</p> <p>5) *Ils jouer au ballon</p> <p>6) *Le personne</p> <p>7) *Une garçon</p>	<p><i>Choix inapproprié du vocabulaire utilisé :</i></p> <p>1) Tombe dans /tombe sur</p> <p>2) Joue avec l'ordinateur</p> <p>- <i>Phrases lacunaire</i></p> <p>- <i>Absence du verbe jouer</i></p> <p>- <i>Emploi erroné de la préposition « dans »</i></p> <p>- <i>Méconnaissance du lexique</i></p> <p>- <i>Emploi erroné de « e » du féminin à « grand »</i></p> <p>- <i>Erreur de conjugaison :jouent au ballon</i></p> <p>- <i>L'emploi erroné de l'article défini « le » au lieu de « la »</i></p> <p>- <i>l'emploi erroné de l'article indéfini « une » au lieu de « un »</i></p>

Erreur	Interprétation
<p>1*a) Je vois doux garçon</p> <p>b) * Il porte un chapon</p> <p>2*Je vois des élèves de l'école</p> <p>3* Le vapor</p> <p>4* Niage</p> <p>a*Ine</p> <p>b- *Garço</p> <p>c-* Les erbres</p> <p>d- *Falise</p> <p>5- *Ahmed et Ali jouer le ballon</p> <p>6- *Jette Ahmed le ballon</p> <p>7-*Ahmed et Ali est garçon</p> <p>8- *Mison</p>	<p>- Erreur phonographique</p> <p>Confusion entre</p> <p>a) Ou/eu</p> <p>b) On/eau</p> <p>- Emploi erroné de la préposition de /dans</p> <p>- Confusion entre eur /or</p> <p>Vapor / vapeur</p> <p>- Confusion entre : u / i</p> <p>Ine / une / une</p> <p>O / on / garçon</p> <p>A /e / les arbres</p> <p>V/f /valise</p> <p>-a) Erreur sur la terminaison du verbe « jouer » au présent de l'indicatif</p> <p>b) L'accord S/V / Jouent</p> <p>- Phrase agrammaticale (erreur d'interférence Arabe / Français)</p> <p>Accord sujet/ verbe.</p> <p>- Confusion entre le son « i » et le son « é »</p> <p>- Maison</p>

Erreur	Interprétation
<p>1- *sont transforme</p> <p>1- *j'ai vois</p> <p>3- *Le pluit</p> <p>4- *Soleil bruit</p> <p>5- *L'eau devient vaporant</p> <p>6- *Le vapeur devia</p> <p>7- *Ahmed et ballon et la maison</p>	<p>- Erreur phonographique ?</p> <p>a) se /sont</p> <p>b) l'emploi incorrect des verbes pronominaux</p> <p>méconnaissance du participe passé du verbe « voir » / j'ai vu</p> <p>- Confusion entre le F / M</p> <p>- La pluie</p> <p>- Soleil brille</p> <p>- L'eau devient vapeur</p> <p>- La vapeur devient</p> <p>- Structure de la phrase</p> <p>- Ordre des mots</p> <p>- Emploi excessif du et</p>

3.4.3. Troisième séance : Le post-test

Durant ce moment il s'agit surtout d'analyse et de commentaires ayant trait aux difficultés rencontrées par les apprenants lors des séances précédentes le post-test et le test.

Après analyse et examen des deux séances précédentes nous avons constatés que les apprenants de première année ont l'envie de participer et le désir de s'exprimer oralement mais sans qu'ils fassent attention aux règles de la langue et par conséquent ils commettent des erreurs de grammaire, de conjugaison, de syntaxe, de lexique ; c'est ce qui se répercute sur leur expression orale et de ce fait parfois les apprenants refusent de participer et de s'exprimer de crainte qu'ils commettent ces erreurs.

On a remarqué aussi qu'il y'a des apprenants qui font des fautes d'inattention et ne marquent pas les frontières des groupes rythmiques.

*** Par exemple :**

Ahmed /et Ali jouent /au ballon.

Au lieu de : Ahmed et Ali /jouent au ballon.

Nous avons constaté aussi des erreurs de rythme d'une autre façon à savoir que pour former une phrase l'apprenant oublie une syllabe et ajoute une autre au mot à la place de la syllabe oubliée.

*** Exemple :**

Ahmed passe ballon

Au lieu de dire : Ahmed passe le ballon.

En outre pour certains mots, l'apprenant prononce toutes les lettres d'un mot en ajoutant un phonème pour ou une syllabe et surtout pour faire la liaison.

*** Exemple :**

Il y'a une élève [ilia ynanelɛv]

Je vois des filles [zavwadɛfij]

Prononciation des deux « L » au lieu du phonème « i »

L'apprenant a prononcé « file » au lieu de « fiye »

[fil]

[fii]

La correction du rythme et de l'intonation est importante pour toutes les activités orales en classe et durant toutes les séances d'enseignement- apprentissage du FLE (lecture, expression orale, chant...etc.).

En menant cet humble travail de recherche nous avons remarqué que les apprenants font beaucoup plus d'erreurs en rapport avec la phonologie et ils ignorent comment articuler les mots en français.

A Titre d'exemple : l'élève ne distingue pas entre⁽⁵⁷⁾ :

Exemples	Symboles	Articulation	Transcription phonétique
ou/eu	[u] / [œ]	vapour / vapeur	[vapur] / [vapœr]
o/on	[o] / [õ]	Ballo / ballon	[balo] / [balõ]
i/ai	[i] / [ɛ]	mison / maison	[mizõ] / [mezõ]
i/u	[i] / [y]	ine / une	[inə] / [ynə]

Les erreurs d'homophonies lexicales : elles sont dues à une méconnaissance du Lexique : grand /grande.

- Les formes verbales :
- les erreurs de conjugaison : *ils jouer le ballon.

⁵⁷ Fr. Wikipedia.org/wiki/Aide : Alphabet_phonétique_Français.

- Les accords aussi entre : sujet / verbe
- Accord du Participe Passé : *ils jouer.
- Les adjectifs qualificatifs.

3.5. L'enseignement-apprentissage de l'oral et son amélioration

De l'étude que nous avons menée en classe de première année moyenne, nous avons relevé des insuffisances et des lacunes appartenant à plusieurs domaines (phonétique, syntaxique, orthographique...). De plus, nous avons noté aussi que les difficultés éprouvées par les apprenants sont en rapport étroit avec les pratiques enseignantes et apprenantes.

Cette analyse nous a mené à réfléchir à une réflexion sur l'amélioration de l'expression et de la compréhension orale chez ces apprenants et à une interrogation sur la conduite et la gestion de la classe du FLE.

3.5.1. Amélioration de l'oral

L'oral est un moyen d'expression, son enseignement-apprentissage est plus indispensable parce qu'une bonne prononciation conduit à une compréhension certaine alors qu'un phonème mal articulé conduit inéluctablement à la non saisie du sens si ce n'est pas la saisie d'un autre sens.

En classe, il est question par conséquent d'amener l'apprenant à communiquer en respectant tout ce qui est prononciation et articulation, c'est-à-dire il doit mettre à distance des pratiques de communication en les analysant afin de les réinvestir lors de situations de communication offertes durant les séances d'expression orale. De là, l'enseignant est appelé à veiller à ce que les erreurs surtout d'ordre phonologique soient corrigées afin d'installer chez ces apprenants une bonne prononciation.

Notre travail de recherche visera un objectif pertinent à savoir l'amélioration de la compétence orale chez l'apprenant et le perfectionnement de son expression orale en classe. Il est question aussi pour atteindre cet objectif d'inciter les apprenants à la prise de parole. Cependant, nous nous interrogeons surtout sur les stratégies à mettre en œuvre afin d'améliorer l'oral des apprenants et la manière de les évaluer afin que ces apprenants aient confiance à la prise de parole.

Toute démarche pédagogique ou stratégie d'enseignement utilisée en salle de classe s'appuie sur deux conceptions la langue d'une part et son appropriation d'une autre part.

En premier lieu, nous signalons que la langue qui est une habileté servant à communiquer des messages authentiques tant à l'oral qu'à l'écrit (lecture et écriture), permet à l'apprenant d'apprendre à communiquer oralement et d'interagir ou d'entretenir des dialogues avec des locuteurs natifs, ou bien d'accéder à une autre culture.

Dans le domaine d'enseignement-apprentissage, l'enseignant de la langue française joue un grand rôle dans l'acquisition de la compétence orale, cette compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, consiste à s'exprimer dans les situations différentes, en français, ou il s'agit d'une relation interactive entre un émetteur et un destinataire, nécessitant aussi la compréhension de l'autre pour mettre en place cette compétence, il faut travailler avec progressivité ; laquelle progressivité exige à surmonter des problèmes liés à la prononciation, au rythme et à l'intonation et également des problèmes liés à la compréhension (en situation interactive), à la grammaire de l'oral.

C'est pour cela, que seuls les enseignants soucieux de formation et d'autonomie des apprentissages arriveront à atteindre cet objectif de la mise en place de la compétence orale. De ce fait, les programmes et les manuels donnent une place importante à l'enseignement de l'oral, parce qu'il est à la fois le moyen des apprentissages et une fin en soi. L'oral est donc devenu aussi l'objet d'apprentissage. Dolz et schnewly, constataient que « *si l'oral est bien présent dans les classes (routines quotidiennes, lectures de consignes, correction d'exercices etc.), il s'avère souvent qu'il n'est enseigné qu'incidemment à l'occasion d'activités diverse et peu contrôlées. Ainsi que les dénoncent didacticiens, sociologues, linguistes et formateurs* » (Wirthner, Martin et Perrenoud, 1991, Pietro et Wirthner, 1996), *l'enseignement scolaire de la langue orale et son usage occupent actuellement une place limitée* »⁽⁵⁸⁾.

Il ressort ainsi que l'enseignement de l'oral est aussi une priorité au sein des programmes, et l'enseignant doit appliquer des stratégies pédagogiques progressives qui permettraient au long de l'année scolaire d'améliorer les compétences orales des apprenants.

3.5.2. Objectifs de l'enseignement de l'expression orale en 1^{ère} Année Moyenne

Puisque apprendre une langue c'est surtout apprendre à communiquer dans cette langue. Que ce soit oralement ou par écrit, il ressort de ce fait qu'il est nécessaire de développer des compétences et des capacités langagières pour asseoir une certaine aisance chez l'apprenant de la

⁵⁸ Dolz .J ,Schnewly . B, 1998, Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école, Collection didactique du Français dirigée par Yves Reuter, Paris, 1998.

première année moyenne pour une interaction à l'oral et à l'écrit; c'est ce qui permettrait à l'apprenant d'établir et de maintenir le contact dans différentes situations de communication.

L'enseignement-apprentissage du français langue étrangère au moyen contribue généralement à développer chez cet apprenant l'expression d'idée et des sentiments personnels au moyen de différents types de discours.

Ce principe essentiel nous oriente à parler de quatre domaines d'apprentissage (écouter/parler et lire/écrire), parce qu'ils présentent la base de tout enseignement-apprentissage du F.L.E. Ces différents domaines sont séparés en compétences et activités de réception et de production dans les domaines de l'oral et de l'écrit, et doivent enseigner en parallèle pendant l'année scolaire pour assurer l'équilibre d'acquisition des savoirs chez l'apprenant.

La pratique de ces quatre champs comprendre /parler et lire/ écrire permet à l'apprenant de construire progressivement la langue et de l'employer à des fins de communication et de documentation. En effet, à travers des textes variés l'apprenant peut produire des outils d'analyse méthodologiques efficaces pour aborder ces textes ou en produire lui-même d'autres textes, ce qui le ramène à affiner ces compétences méthodologiques et linguistiques tout au long du cycle.

Parce que comme le précisent les concepteurs du manuel de la première année moyenne « *Cette production d'outils provient du fait que dans l'enseignement-apprentissage du FLE, la langue ne sera pas étudiée en tant que système mais en tant qu'outil au service de pratiques langagières et*

communicatives, l'enseignant doit travailler afin d'arriver à la construction réfléchie de la langue par élèves »⁽⁵⁹⁾.

Pour ce faire, toutes les compétences et les objectifs en 1^{ère} année moyenne viseront le renforcement des acquis du cycle précédent, à savoir celui du primaire en pratiques langagières orales et écrites, en essayant d'arriver à une homogénéisation des niveaux.

De ce fait, beaucoup de formes de discours : le récit, la description, le dialogue seront renforcées chez l'apprenant sortant de la première année moyenne que ce soit à l'oral ou à l'écrit.

a) L'oral

L'apprenant sera capable d'exposer ses idées, d'exprimer un objet, et de proposer un point de vue sur quelque chose, il saura dire oralement des textes variés et il peut reformuler une histoire, un propos.

b) L'écrit

L'apprenant sera capable de rédiger un récit, d'y insérer un passage descriptif (un personnage, un objet, un lieu...) et un passage dialogué. Il acquerra ainsi un comportement de scripteur (respect d'une consigne, utilisation d'un brouillon, élaboration d'un plan). Dans ce contexte les deux concepteurs du manuel de la 1^{ère} année moyenne précise que

« L'apprenant aura acquerra des savoir faire sur le plan méthodologique comme pouvoir faire une recherche documentaire, choisir une information, classer des documents ou organiser son travail dans le cadre d'une tâche individuel ou collective »⁽⁶⁰⁾.

⁵⁹ Iddou Said Oumar Malika, Absi Fadila, Plaisir d'apprendre le Français le guide de l'enseignant, première année de l'enseignement moyen, Edition Alger, 2004, P.P 5.6.

⁶⁰ Ibidem.

3.5.3. Manuel scolaire et compétences oralo-écrites

3.5.3.1. Tableau des compétences à l'oral et à l'écrit⁽⁶¹⁾ :

a) l'oral :

Réception (écouter)	Production (parler)
<ul style="list-style-type: none">- Ecouter pour réagir dans une situation scolaire (classe-cours-débat-exposé)- Construire du sens à partir d'un message oral.	<ul style="list-style-type: none">- Construire son discours pour un échange oral.- Produire un énoncé cohérent pour raconter.- Produire un énoncé organisé pour commenter.- Résumer un texte écouté.

b) l'écrit :

Réception (lire)	Production (écrire)
<ul style="list-style-type: none">- Construire du sens à partir d'un texte écrit- Acquérir un comportement de lecture autonome- Faire une lecture réflexive- Lire pour se documenter	<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser les aspects graphiques du français- Produire un récit en fonction d'une situation de communication- Produire des textes variés.- Maîtriser les niveaux de réécriture pour améliorer un écrit

⁶¹ Ibidem.

3.5.4. La motivation de l'apprenant

Dans notre travail de recherche, nous avons vu qu'il est primordial de s'interroger et de revisiter le problème de la motivation des apprenants. Il est question aussi de réfléchir l'absence de cet élément si important dans tout enseignement-apprentissage et particulièrement celui du FLE. Parce que nous pensons que sans motivation, aucune amélioration ne se réalisera au niveau de la classe de langue.

Cela nous incite à s'interroger principalement sur le développement de la compétence orale pour éveiller chez l'apprenant une certaine conscience de soi, de le motiver à parler et le rendre par conséquent un partenaire responsable de son apprentissage dans ce processus en utilisant la parole qu'est un outil naturel et indispensable pour la diffusion des idées et la communication entre locuteurs.

Pour atteindre cet objectif et rendre l'élève motivé, l'enseignant doit l'encourager, lui donner la liberté de s'exprimer, de lui offrir l'occasion de donner son avis, et de faire des interventions courtes mais efficaces. Tout cela est pour créer chez cet apprenant l'envie de participation.

3.5.5. Démarche pour le développement de la compétence orale chez l'apprenant

Dans chaque langue étrangère, l'apprenant en prononçant les premiers mots, il répète seulement les expressions sans bien délimiter les mots; en effet, progressivement, il va reproduire positivement en ayant mémorisé, les sonorités écoutées auparavant, il va s'intéresser à ce qui touche au phonème / graphème, c'est à-dire au passage de l'oral vers l'écrit, ce qui l'aide à améliorer la production orale et l'organisation des

phrases enfin et rapidement il peut produire des énoncés portant un sens correspondant à la situation dans laquelle il est amené à parler .

3.5.6. Place de la parole de l'apprenant

Pour l'apprenant, parler en classe ne se réduit pas seulement à « s'exprimer » oralement, à utiliser une parole limitée, occlusive; mais, il parle pour apprendre et il y apprend à parler, notamment des langages correctes et fondés sur des règles grammaticales.

De là, une motivation à la prise de parole chez l'apprenant est nécessaire, l'enseignant de ce fait, fait appel aux fonctions de l'oral à tel ou tel moment de son enseignement parce qu'elles sont considérées comme une aide à l'apprentissage des messages oraux.

3.5.7. Participer en classe

La participation des apprenants en classe est le signe de l'existence d'une part d'une certaine autonomie de l'apprenant à se prendre en charge et d'autre part cela signifie qu'au sein de la classe le partenariat existe. Durant la leçon, l'élève participe pour apporter des réponses quelles qu'elles soient et cela représentera pour l'enseignant l'occasion d'y remédier et de mettre en place une compétence orale. En plus, l'enseignant doit connaître qu'il est insuffisant d'enseigner seulement la langue pour que les apprenants s'approprient une maîtrise de l'oral pour communiquer en utilisant un langage oral, correct, mais il faut leur apprendre le savoir écouter, recevoir l'information, la repérer et l'organiser afin d'interpréter correctement, le message et bien produire la réponse dans la situation d'échange.

Pour ce faire, l'enseignant envisage deux démarches complémentaires, d'un côté il pensera à une liberté des apprentissages et de là, l'apprenant s'exprimera librement en expression orale (oral spontané); d'un autre côté l'enseignant agira en tant maître. De là, l'enseignant devient un accompagnateur des apprentissages tout en orientant l'apprenant dans ses interventions orales de prise de parole et corrigeant les erreurs commises.

En classe du FLE, la communication ne consiste pas à la transmission des connaissances seulement, mais elle organise les places et les rôles de la relation pédagogiques qui existe entre enseignant et apprenant. De ce fait, l'enseignant doit faciliter les différents apprentissages en aidant l'apprenant à surmonter les difficultés rencontrées comme l'incompréhension des messages ambigus.

3.5.7.1. La participation en classe: structuration du langage des connaissances et des pensées

Par le biais de sa participation en classe, l'apprenant arrive à structurer un langage, à construire des connaissances et des savoirs, c'est ce qui forme chez lui une pensée réflexive et cela à travers son discours oral soit formulé ou reformulé.

Selon P. Vermersch « *La reformulation est un formidable outil pour aider à la mise à jour d'une information* »⁽⁶²⁾.

Ainsi, il ressort qu'à travers la reformulation de l'information, l'apprenant donne un autre sens mais équivalent, une autre formule de la

⁶² P. Vermersch, l'entretien d'explicitation, ESF, éditeur, 1996 in <http://www.wac.créteil.fr/mission-collège/apprentissage-oral/définitions.htm>.

réponse il peut acquérir une nouvelle information. De là, pour produire un énoncé, l'apprenant doit anticiper son discours afin de construire une chaîne logique. En effet, grâce à l'oral, l'apprenant apprend comment utiliser les rapports lexicaux et conceptuels.

3.6. L'oral un objet enseignable

La maîtrise du langage oral est « *La condition de réussite des élèves dans toutes les disciplines. A la fois moyen de construction des savoirs et objet des savoirs, elle est au cœur des processus d'apprentissage. Aussi doit-elle être prise en charge par tous les enseignants, quelle que soit leur discipline* »⁽⁶³⁾, (note de service sur la «rentrée 2000, 11/01/2000), Cela veut dire que la pratique de l'oral est un moyen d'enseignement dans toute les disciplines et que ces disciplines doivent l'insérer en tant qu'objet d'enseignement dans leurs programmes.

De ce fait, il ressort que l'enseignement-apprentissage des langues, quelque soit leur statut, langue vivante, langue seconde, langue étrangère (F.L.E) prend conscience de cette assertion. De là, l'apprenant doit apprendre à maîtriser des outils linguistiques et des méthodes de discussion différentes qui sont l'hésitation, l'essai, la mise à l'épreuve des reformulations, et les reprises.

3.6.1. Les types d'activités choisis en classe

Après mon évaluation durant les séances d'expression orale, nous avons constaté que les élèves ont un manque remarquable en expression orale, ils commettent des erreurs d'ordre phonétique, et lexical au moment de la prise de la parole. Cela nous a incités à multiplier les

⁶³ http://www.ac.créteil.fr/mission-collège/apprentissage_oral/définitions.htm.

séances d'expression orale et appliquer des activités assez variées et qui renforcent la compétence de l'oral chez l'apprenant du F.L.E.

Si on met l'accent sur notre échantillon nous remarquons qu'une seule séance d'expression orale proposée dans le programme de 1^{ère} année moyenne est insuffisante pour combler les lacunes constatées chez les apprenants et de là, surmonter les manques des élèves de 1^{ère} AM, pour diminuer les difficultés d'apprentissage et de compréhension de la langue française auxquelles sont confrontés ces apprenants.

Cette multiplication des séances d'expression orale est d'ailleurs annoncée dans les notes de services à la rentrée scolaire de 2000/2001. *« L'oral doit devenir un objectif d'apprentissage intégré dans toutes les disciplines .les enseignants veilleront à développer les situations de pratique effective de l'oral par les élèves, dans tous les moments d'apprentissage(...) »⁽⁶⁴⁾*, note rentrée, 2000.

L'apprentissage de l'oral nécessite une certaine pratique de la part des élèves et l'efficacité de l'oral tiendra aux conditions que l'on crée pour favoriser l'écoute et une prise de parole réfléchie et autonome. Cette efficacité se relie avec les qualités des interventions qu'à leur nombre de la part des enseignants et des apprenants.

Pour ce faire, il serait primordial en premier lieu de laisser aux élèves le temps possible pour élaborer une parole bien construite. Ensuite l'enseignant doit varier les situations de parole en classe et de veiller à ce que un nombre considérable et varié des apprenants participe.

De plus, l'enseignant est appelé à exercer les différentes formes de dialogue; enseignant-apprenant et surtout apprenant-apprenant.

⁶⁴ Ibidem.

En effet, il est demandé de l'enseignant d'être attentif aux diversités des situations psychologiques et physiques dans lesquelles on situe l'apprenant selon la place d'où il parle (de sa chaise, au tableau, face au groupe classe ou bien en groupe de pairs ...).

Ces pratiques contribuent à la maîtrise des discours oraux et à l'acquisition des langages disciplinaires par l'oral. Elles servent aussi à développer chez les apprenants qui ne parlent pas, la confiance en eux et en leurs capacités à la prise de parole. C'est ce que souligne Francis Ponge « *Un acte d'amour (et d'abord de confiance) au langage ; une façon de s'abandonner à lui et de l'obliger à s'abandonner à nous.* »⁽⁶⁵⁾.

Les activités de classe, exercices, pratiques de la langue ou activités pédagogique sont définies par J.M Carré comme « *un ensemble de techniques qui vont des pratiques accessibles à des débutants [...] à des exercices plus Complexes* »⁽⁶⁶⁾. Ces activités sont caractérisées par une combinaison de deux composantes : interne et externe.

a) La composante interne

Cette composante comprend les constituants qui concernent l'activité en elle-même. Son objectif est la maîtrise, le savoir ou le savoir –faire. L'activité a un contenu et une matière linguistique; c'est l'emploi des

⁶⁵ <http://wwwac.créteil.fr/mission-collège/apprentissage-oral/définitions.htm>.

⁶⁶ Henri Boyer, Michelle Butzbach, Michèle Pédanx, Nouvelle introduction à la didactique du Français langue étrangère, Corinne Booth-Odot, France, mai 2001, P.P.P, 153-154-155.

connecteurs temporels dans un récit à préparer à partir d'une chronologie donnée ou une série de phonèmes significatifs.

On utilise des images, un enregistrement vidéo, un exercice, un corpus d'énoncés, celle - ci comme un support de départ mais on trouve que le support de travail se diffère du support de départ, par exemple une grille à remplir, des phrases à compléter et la dynamique de classe par exemple le travail individuel, le travail par pairs ou par groupe, l'auto -apprentissage etc.

Le produit fini à obtenir de la part de l'apprenant ou du groupe classe des textes collectifs et des productions orales se réalise grâce à la relation entre la langue étrangère et la langue maternelle ou d'autres langues connues par l'apprenant. De là, l'apprenant utilisera ses pré-requis dans les productions orales et/ou écrites.

b) la composante externe

Dans cette composante il faut distinguer deux types de progression la progression du contenu communicatif et/ou linguistique et la progression des procédures requises (répondre à une question de compréhension qui implique la saisie de plusieurs éléments significatifs.)

Elle a trait aussi à la relation avec les capacités scolaires des élèves, maîtrise de l'écrit, apprentissage, et capacités métalinguistiques. On a aussi la relation qui existe entre l'activité d'apprentissage et l'activité d'évaluation.

3.6.2. Types oraux

Pour mettre en place une didactique cohérente de l'oral, il importe donc de distinguer les divers types d'oraux que les élèves doivent être amenés à maîtriser :

- La participation efficace à une interaction collective en groupe classe (du cours dialogué à l'oral poly géré).
- La participation à des travaux de groupe où les élèves coopèrent et construisent à plusieurs des interprétations.
- La participation à une discussion régulée, par exemple au débat, où les prises de paroles des élèves sont plus longues et construites de façon individuelle.
- L'apprentissage de la prise de parole individuelle "l'oral monogéré" comme les exposés, les rapports du travail de groupe ...
- La diction d'un texte écrit : récitation de textes poétiques, mises en scène théâtrales qui correspondent à l'écrit oralisé.

Tous ces activités sèment à renfoncer la compétence de l'oral chez l'apprenant dans la classe et dans des situations de communication différents.

3.6.3. Pratique de l'oral

Les nouveaux programmes de français au moyen donnent une place importante à l'enseignement de l'oral qui apparait indispensable à la maîtrise pratique des discours. Pour les pédagogues, l'oral est le seul moyen par lequel il assure la conduite de son enseignement. Pour a fait l'enseignant cherche toujours comment développer la compétence de l'oral chez l'apprenant et cela à travers des activités proposes qui

peuvent renforcer chez lui la maîtrise de l'oral dans la classe. Ces activités sont variées selon la situation en classe :

- **Lecture expressive et récitation**

Ces activités de base qui prolongent les pratiques de l'école primaire, peuvent être abordées tout au long des années de collège.

- **Lecture expressive**

Doit faire l'objet d'un apprentissage progressif et régulier sur des supports variés.

Au primaire (6.AF), l'enseignant met l'accent sur le déchiffrage et l'oralisations des textes, celles qui présentent l'objet d'une lecture silencieuse, aussi les ponctuations, les liaisons, le respect de l'énoncé ...etc.

Aux années suivantes, l'objectif sera d'amener l'élève à la restitution expressive du texte, l'accent sera mis sur la voix (puissance, débit, intonation, silences), aux effets que le lecteur entend produire sur son auditoire et à l'interprétation que véhicule l'oralisations du texte.

- La récitation**

C'est une activité collective puis individuelle qui sert à faciliter chez l'apprenant, l'apprentissage de la mémorisation et de la diction, elle est sous forme de : texte en prose, poème, fables, dialogues ...etc.

- **Le compte rendu**

Consiste le compte rendu oral d'une lecture, d'un film, d'une visite ou d'un spectacle. L'objectif de cette activité est de rendre compte aux

autres d'une expérience personnelles, il convoque les quatre formes du discours ; la narration, la description, l'explication et l'argumentation.

Au primaire, le compte rendu, se limite à quelques minutes au cours desquelles l'élève répond aux questions posées :

Qui a écrit ce livre ? Qui raconte l'histoire ? à qui cet ouvrage est-il destinée ? Mais aux années suivantes (au moyen), l'apprenant passe à une autre étape, c'est la prise de note préalable et l'adaptation du message au destinataire. Puis il essaye d'entendre directement l'auditoire sans être prisonnier de ses notes.

• **L'exposé**

Il vise à communiquer aux autres le résultat d'une recherches, à les informer sur un sujet particulier ; un auteur, un mouvement littéraire, un thème quelconque en préparant une synthèse organisée. Pour présenter l'exposé, l'apprenant base sur la prise de parole en arrivant à un échange oral avec la classe. L'exposée devient aussi une oralisation de l'écrit et l'oral n'est plus l'objet d'apprentissage, mais un outil au service de la recherche, au service d'autres apprentissages.

• **La narration**

Cette activité vise la maîtrise d'une compétence fondamentale, raconter, elle représente l'occasion d'initier les élèves à l'art de conter; une suite d'un épisode, narrer une histoire.

•La description orale

L'élève fait la description d'un objet, un paysage, une image, d'une manière préparée ou improvisée en employant les outils de la langue appropriés :

L'énumération – vocabulaire – caractérisation – compréhension ...etc.

•Le dialogue

Permet à pratiquer l'oral dans le cadre d'un échange. Il suppose que la parole circule et que chacun se montre capable d'écouter l'autre avant de prendre la parole.

•Le débat

Il transpose les exigences et les règles du dialogue à l'échelle de tout un groupe. Il suppose que l'élève soit capable de passer « *d'une implication forte, personnelle ou passionnelle à un traitement plus distancié du propos* ».

•Les exercices

Ils jouent un grand rôle dans l'apprentissage, parce qu'ils sont des formes de reconnaissances immédiate d'un phénomène, épargnant à l'élève la peine de faire appel au raisonnement, ils servant à :

- Développer les capacités intellectuelles et organisent les opérations mentales en structures opérationnelles.
- Augmenter la force opérationnelle des informations, et des habitudes.
- préciser et renforcer les connaissances acquises, les systématiser et en prévenir l'oubli.
- Prévenir les habitudes incorrectes ⁽⁶⁷⁾.

En effet, toutes ces pratiques orales doivent être liées aux activités de lecture, d'écriture et de langue.

⁶⁷ <http://wikieducator>. Prg/thread. Des truc sur l'enseignement du Français langue étrangère (F.L.E).

CONCLUSION GÉNÉRALE

Conclusion générale

La finalité de tout système éducatif est de former des apprenants compétents, et par conséquent capables de se situer dans toute situation de communication et par là, la formation d'un citoyen responsable. De là, l'enseignement / apprentissage des langues étrangères et particulièrement celui du FLE a la même mission, celle de former des apprenants qui peuvent s'exprimer oralement, prendre la parole librement et acquérir une maîtrise pratique de la langue orale et écrite.

L'objectif de notre recherche était l'interrogation sur les pratiques et les démarches capables de mettre en place une compétence orale ayant trait à l'expression et à la compréhension orales au cycle moyen. Pour ce faire, l'enseignant réfléchit ses conduites pour cette mise en place et les stratégies à adopter, puisque, l'objectif de son enseignement est « apprendre à apprendre » comme l'affirme l'approche communicative.

Nous avons choisi dans notre travail de recherche de s'interroger sur la compétence orale en essayant de porter un éclairage théorique et pratique sur les difficultés vécues au cours de la pratique de cette activité avec les apprenants de première année moyenne (1^{ère} AM) .

Nous avons remarqué, aux cours de l'expression orale, qu'il est difficile aux apprenants de s'exprimer, de dire ce qu'ils veulent, ce qu'ils pensent ou voient. Ils n'arrivent pas à exploiter correctement les stratégies de production orale, car, ils ont un bagage limité et une mémorisation insuffisante qui empêchent l'exploitation de leurs acquis. Nous avons constaté que l'entourage de l'apprenant le décourage vis-à-vis de l'acquisition des langues étrangères.

Après cette étude et l'enquête que nous avons menées au niveau du C.E.M Chergui Mekki , commune de Zéribet-El-Oued , l'examen

quotidien de la production orale des apprenants de 1^{ère} AM durant la séance d'expression orale en plus des discussions avec les enseignants , nous retenons que la difficulté de s'exprimer à l'oral ou produire des énoncés est due soit à l'incompréhension en F .L.E soit à une mauvaise articulation des lettres, des phonèmes, des graphèmes ...etc qui conduit à une construction défectueuse de sens..

D'après l'étude, il s'est avéré que ces problèmes, influent négativement sur l'apprenant et le conduit vers une démotivation progressive en classe. Ce blocage va créer chez l'apprenant un manque de confiance en soi puis envers le milieu scolaire, à titre d'exemple, il y'a des apprenants qui évitent la participation bien qu'ils connaissent la réponse.

Dans ce travail de recherche notre objectif s'appuie sur les remarques précédentes, et pour remédier aux insuffisances constatées lors de la production orale nous avons proposé à travers cette recherche plusieurs types d'exercices aux apprenants afin d'inciter l'apprenant et le motiver. A titre d'exemples, nous avons opté pour des questions à choix multiples (Q .C. M), des questionnaires vrai / faux, tableau à compléter, des exercices de classement et des questionnaires à réponses ouvertes et courtes (Q.R.O.C).

Ces exercices ne réussissent pas sans compréhension orale , pour ce faire, L'enseignant s'intéressera nécessairement à la compréhension orale chez l'apprenant parce qu'on commence automatiquement par comprendre avant de produire en donnant à l'apprenant l'occasion de mieux s'entraîner à la langue et à la compréhension orale et cela à travers le développement de leur écoute en leur faisant écouter des contes, des fables et des chansons et en les faisant participer aux

dialogues et suivre le travail de groupe et cela ,afin d'améliorer leur prononciation à l'oral.

L'enseignant doit multiplier les pratiques de l'oral dans de véritables situations de communication ajoutant que pour développer l'expression orale ,nous devons entrainer nos apprenants à l'emploi de phrases courtes, à s'exprimer spontanément et leur apprendre à savoir prendre la parole au moment convenable.

Pour réaliser un développement concret de l'oral chez les apprenants, l'enseignant doit bien sélectionné et bien préparé les activités d'expression ou de compréhension orale qui doivent être régulières et intensives. En outre il essaiera de planifier les cours et les thèmes à traiter et sélectionner les documents d'accompagnement dans des bonnes conditions de travail (temps/espace).

La participation de l'apprenant est la première condition qui fait réussir le processus d'intervention dans une atmosphère convenable à l'enseignement-apprentissage. Il est question de sécuriser les apprenants, de les accompagner et de valoriser leurs compétences. En effet, le rôle de l'enseignant ne se limite pas à transmettre des savoirs, mais il doit jouer le rôle d'un animateur, d'une référence, d'un guide et d'un psychologue.

Nous espérons que dans ce travail de recherche, avoir réalisé notre objectif à savoir l'amélioration de l'oral des apprenants car l'enseignement-apprentissage de cet oral renvoie essentiellement à l'acquisition des compétences langagières, par lesquelles l'apprenant connaît mieux le fonctionnement du F.L.E.

En conclusion, nous souhaitons que ce modeste travail qui n'est qu'une simple contribution dans le domaine de l'enseignement apprentissage du F.L.E et surtout de l'expression orale à travers cette étude, a mis de l'éclairage sur les difficultés que rencontrent les apprenants de la 1^{ère} AM et d'avoir essayer d'y remédier.

Bibliographie

Ouvrages généraux et spécialisés

Beaud. Michel. « *L'art de la thèse* ». Casbah édition. Alger, 1999

Billières Michel, le statut de l'intonation dans l'évolution de l'enseignement, apprentissage de l'oral en F.L.E. Université de Toulouse-le Mirail- in Elisabeth Lhote, extrait d'un article, 1988

BOYER, H ; BUTZBACH, M. et PENDANX, M. , Nouvelle Introduction à la didactique du français langue étrangère, Ed. Clé International, France ,1990.

Charaudeau P. langage et discours, élément de sémio linguistique, Paris, Hachette, 1983, P.50 in, nouvelle introduction à la didactique des langues étrangères, Corinne Booth-Odoth, Paris, mai 2001.

Charraudeau. P et Maingeneau D. , Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, seuil, 2002

Claudette Cornaire, Claude Germain, La compréhension orale, Ed Clé, International, France, Janvier 1998.

Claudine Garcia-Debanc et Sylvie Plane, Comment enseigner l'oral à l'école primaire, Bussière Camedan Imprimeries à saint-Amand (chez), France, 2004.

CORNAIRE, C., La compréhension orale, Ed. Clé International, Paris ,1998.

Cortier C., Bouchard B. (coord), en le français dans le monde, 43. Janvier, CLE International, Paris, 2008.

COSTE, D.GALISSON, R. Dictionnaire de didactique des langues, Ed. Hachette, Paris, 1988.

Cuq, Jean-pierre Gruca Isabelle, cours de didactique du français. Langue étrangère et seconde, Grenoble, PUG 2003

De.Saussure, Ferdinand, langue/parole, La théorie saussurienne linguistique, Frédéric François, Ed. PVF Fondamental, Paris, 1998.

Dell, Hymes, Vers la compétence de communication, Ed. Hatier-Crédif, Paris, 1984.

Desmons, Fabienne et al., Enseigner le FLE, pratiques de classe, Paris, 2005.

Dolz, Joaquim et Scheuwly, Bernard, Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école, paris, ESF, 1998

Dolz.J Schnewly, B, Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école, collection didactique du Français dirigée par Yves Reuter, Paris, 1998.

Dolz.J, Schnewly, B, pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école, collection didactique du Français dirigée par Yves Reuter, Paris, 1998.

Dubois, Jean et al, Dictionnaire de linguistique, Ed. Hachette, Paris, 1988.

Garcia-Debanc, C. Plane, S. (2004) « *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?* », Editions Hatier, Paris , 1998

Iddou Said Oumar Malika, Absi Fadila, Plaisir d'apprendre le Français le guide de l'enseignant, première année de l'enseignement moyen, Edition Alger, 2004, P.P 5.6.

Jean-Michel Zakhartchouk , L'enseignant, un passeur culturel, ESF,Paris,1999 .

José-Louis Wolfs, Méthodes de travail et stratégies d'apprentissage ,Du secondaire à l'université ,Recherche-Théorie-Application, ,De Boeck Université Bruxelles, 2001.

Lafontaine, Lizanne, (2001) : Enseigner le français oral au Québec : vivre la variété des usages et des normes, en le Français dans le monde, Carton F.

Lebrun Marcel ,Théories et méthodes pédagogique pour enseigner et apprendre De Boeck Université ,Bruxelles,2002.

Lhote, E. Enseigner l'oral en interaction : percevoir, écouter, comprendre, Ed. Hachette, Paris ,1995

Maurer . S, Bruno (2001) : Une didactique de l'oral. Du primaire au lycée, Bertrand-Paris, Lacoste.

Moiron S.: Apprendre à communiquer en langue étrangère, P.20 in Nouvelle introduction à la didactique des langues étrangères, Ed. Corinne Booth-Odoth, Paris, Mai 2001

Robert, F. Mager Ph. D, Comment définir des objectifs pédagogique DUNOD,Paris ,1994.

Tochon François Victor, Ensigner le français oral à l'école, Québec, 2001.

Vald, Monica, La lecture à haute voix en FLE aux niveaux avancés. Etude sur un corpus de programmes et de manuels roumains pour le lycée (1970-2000) in

Vion Robert, La communication verbale, analyse des interactions, Paris, Hachette, 1992-2000.

Wittmann Henri, classification linguistique des langues signées non vocalement, Québec, 1991.

Zaibek, H, l'enseignement du français langue étrangère en 3^{ème} A.P, INFPE, Algérie, 2008

Sitographie

Fr. Wikipedia.org/wiki/Aide : Alphabet_ phonétique_ Français
http://www.ac-créteil.fr/langage/contenu/prat_peda/dossiers/oral.htm.
<http://www.linguistiques.com/phonetique/prosodie.html>.
<http://www.univ-roven.fr/dyalang/glottopol>
http://wwwac.créteil.fr/mission-collège/apprentissage_oral/définitions.htm.
www.Babylonia.ch, Claude Germain , Jean Netten, Place de l'oral dans l'enseignement / apprentissage d'une L2
Le Dictionnaire. <http://www.le-dictionnaire.com/>.
P. Vermersch, L'entretien d'explication, ESF, éditeur, 1996 in
http://wwwac.créteil.fr/mission-collège/apprentissage_oral/définitions.htm

Dictionnaires

Cuq, Jean-Pierre, Dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde. Paris, CLE international, 2003.

Dictionnaire HACHETE, Ed, algérienne, Alger, 1993

Documents officiels

Guide de français, 1^{re} année moyenne, Office national des publications scolaires, décembre, 2005

Ministère de l'éducation de l'Ontario, 2003.
Nouveau programme du 3^{ème} A.P, P.3.

Mémoires consultés

<http://bu.Umc.educ.dz/thèses/français/Ben955.pdf,p.25>

Résumé

Notre travail de recherche s'inscrit dans l'optique didactico-pédagogique et a trait aux pratiques enseignantes et apprenantes en rapport avec l'enseignement-apprentissage de l'oral. Notre interrogation majeure concerne la mise en place de la compétence orale en FLE chez les apprenants de la 1^{ère} année moyenne. Laquelle compétence a pour objectif de permettre aux apprenants la maîtrise d'une compétence de la communication orale. Ce travail portera sur la compréhension et l'expression orale surtout que celle-ci est le premier but du processus d'enseignement-apprentissage du FLE. Notre objectif est l'étude et l'analyse en vue d'une appropriation de la compétence orale chez l'apprenant en tentant de démontrer la manière dont cet oral est enseigné et l'importance que les décideurs, les concepteurs et les praticiens accordent à la compétence communicative ayant comme soubassement l'oral.

ملخص

بحثنا يندرج في المنظور التربوي- التعليمي ، وله علاقة بالممارسات المعلمة والمتعلمة المتعلقة بالتعليم والتعلم الشفوي . استفسارنا الرئيسي يتعلق بتثبيت الكفاءة الشفوية (FLE) لدى المتعلمين للسنة الاولى متوسط . هذه الكفاءة تهدف الى السماح للمتعلمين بالتحكم في كفاءة التواصل الشفوي .

هذا العمل سيتناول الفهم والتعبير الشفوي خاصة وان هذا الاخير هو الهدف الأول في منهج التعليم و التعلم ل (FLE). هدفنا هو الدراسة والتحليل قصد إكتساب الكفاءة الشفوية لدى المتعلم وذلك بمحاولة تبيان الطريقة التي درس بها هذا الشفوي والأهمية التي يوليها المقررون والمصممون والتطبيقيون إلى الكفاءة التواصلية كأساس للتعبير الشفوي.